

Au nom des femmes,
non aux tribunaux islamiques

ReLations

société politique religion

NUMÉRO 699

MARS 2005

L'urgence écologique

Une surconsommation effrénée

La décroissance en débat

Changement de cap

De la domination à la solidarité

Controverse

La gauche
et la souveraineté



4.95 \$



ARTISTES INVITÉS :
LES ETUDIANTS DE LINO

Relations

NUMÉRO 699, MARS 2005

ACTUALITÉS	4
HORIZONS De la tragédie à la solidarité Jojo Fung	9
EN BREF	26
AILLEURS Panama : un gouvernement du FMI Juan Jované	28
CONTROVERSE Quelle place occupe la souveraineté au sein de la gauche? Marc Laviolette Paul Cliche	30 31
REGARD Dénoncez-vous les uns les autres! Bianca Joubert	32
CLAIRSONNANCE Est-ce toujours moi? Jean-François Casabonne	36
MULTIMÉDIAS	38
LIVRES	40

Couverture :

Marie-Claude Doyon, *Insouciance volontaire*, 6 x 9 po., gouache, fusain, numérique, 2005.

Vignette de haut de page :

Jonathan Vergobbi, *Apagogie*, 9 x 6 po., photo et encre de chine, 2005.

DOSSIER

L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

10

Notre mode actuel de production et de consommation – avec ses effets dévastateurs sur l'environnement – est non seulement limité à une minorité, mais, s'il était le lot de la majorité, il nous faudrait de 4 à 5 planètes Terre pour répondre à nos besoins. Le constat est donc implacable. Prendre la mesure de l'urgence écologique, c'est d'abord et avant tout changer de cap, ce qui exige une reprise en main du politique et la mise en place de mesures de contrôle et de redistribution des richesses. Mais ce changement politique ne peut que s'accompagner d'un changement de mentalité. Nous ne pourrions changer le monde sans d'abord transformer notre regard sur lui.

Une surconsommation effrénée

François Morin

12

La guerre de l'eau

Jean-François Filion

14

La décroissance en débat

Paul Ariès

15

Énergie solaire : un potentiel sous-exploité

Steven Guilbeault

16

Changement de cap

Jean-Claude Ravet

19

Énergie éolienne : le modèle danois

Steven Guilbeault

21

De la domination à la solidarité

Entrevue avec Jürgen Moltmann
Jean-François Filion

22

ARTISTES INVITÉS

Demandez à 23 personnes ce qu'elles pensent de l'environnement. Demandez-leur maintenant de fermer les yeux et de dessiner ce qu'elles ressentent. Comment dire 23 fois que nous avons hérité d'une planète malade? Comment avouer qu'on ne se souvient plus des rivières, des montagnes, de l'air qu'il fait bon respirer? Comment dire que nous aurions aimé nous aussi avoir droit à la nature? Et surtout, comment dire sans les mots, juste avec une ligne sur du papier, qu'il faut cesser de nous prendre pour des idiots? Les images que vous découvrirez dans ce numéro ont été réalisées par **des étudiants en design graphique de l'UQAM**, dans le cadre d'un cours d'illustration. J'ai eu la chance d'être là, pour les aider à naître. Elles représentent un cri, un signal d'alarme, mais aussi l'espoir de faire changer les choses. **Lino**

Revue fondée en 1941

Relations est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : (514) 387-2541
télé. : (514) 387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

DIRECTEUR

Jean-Marc Biron

RÉDACTRICE EN CHEF

Anne-Marie Aitken

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Jean-Claude Ravet

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marco Veilleux

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Stéphanie Béliveau

Jacques Goldstyn

Lino

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

IMPRESSION

HLN, Sherbrooke

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Céline Dubé,

Guy Dufresne, Fernand Jutras,

Nicole Laurin, Robert Mager,

Guy Paiement, Rolande Pinard

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Dominique

Boisvert, René Boudreault,

Jean-François Casabonne, Marc

Chabot, Pascal Durand, Jean-Marc

Éla, Jean-François Filion, Vivian

Labrie, Jean-Paul Rouleau

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ABONNEMENTS

Ginette Thibault

8 numéros (un an) : 35 \$

(taxes incluses)

Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)

À l'étranger : 45 \$ Étudiants : 25 \$

TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

ISSN 0034-3781

Envoi de Poste-publication

Enregistrement n° 09261

Une laïcisation inachevée

Le gouvernement Charest, par ailleurs si prompt à transformer en maints domaines le socle sur lequel s'est construit le Québec, s'apprête à reconduire les clauses dérogatoires accordant aux catholiques et aux protestants le privilège d'un enseignement religieux dispensé dans les écoles publiques, au primaire et au secondaire. Échaudé par le tollé qu'a suscité sa décision de financer les écoles privées juives à 100 %, il semblerait que le premier ministre se prépare à opter pour la *statu quo*, sans se donner la peine de consulter la population afin de connaître son opinion.

La déconfessionnalisation du système scolaire, entreprise depuis 1998, reste une œuvre inachevée. Afin de créer un système scolaire commun à tous les jeunes, elle doit être menée à

de cinq ans en cinq ans les clauses dérogatoires est une impasse, disons-le clairement. Le maintien de l'enseignement religieux catholique et protestant, à l'intérieur d'un système scolaire entièrement déconfessionnalisé dans ses structures, fait partie du compromis sur lequel s'est établie la Loi 118. En l'absence d'un consensus social sur la question de la religion à l'école, François Legault, à l'époque ministre de l'Éducation, avait voulu ménager la chèvre et le chou.

Cinq années plus tard, au nom du respect des droits et libertés, de la liberté de religion et du droit à l'égalité, les clauses dérogatoires ne devraient pas être reconduites parce qu'elles sont discriminatoires envers les autres religions et créent des différences entre les citoyens. Elles pourraient également ouvrir la voie au communautarisme dans la mesure où chaque religion ou spiritualité pourrait revendiquer ce qui lui est refusé pour l'instant. Étant donné la diversité culturelle et religieuse du Québec, cette solution communautariste n'est ni souhaitable, ni réalisable au sein de l'école publique.

Si nous ne voulons pas exclure de l'école la dimension religieuse de la vie humaine, la seule solution réside dans la proposition d'un enseignement culturel du phénomène religieux à tous les élèves, incluant un enseignement éthique. Cet enseignement devrait inclure au moins quatre dimensions : le sens de la vie, le patrimoine religieux québécois (pas seulement le catholicisme mais aussi le protestantisme, le judaïsme et la spiritualité autochtone), l'introduction aux grandes traditions religieuses et le développement de l'esprit critique en matière religieuse. Cela suppose de donner sa place à l'intelligence du phénomène religieux dans la société actuelle et dans l'histoire, et d'entrer dans la compréhension de la diversité

des croyances. Cela suppose aussi d'apprendre à parler du phénomène religieux en dehors d'un contexte confessionnel, sans oublier qu'un certain nombre de nos contemporains vivent sans référence à une religion.

Le recours aux clauses dérogatoires durant les cinq dernières années aurait dû nous donner le temps, comme société, de nous préparer à la nouvelle situation. Or, il n'en est rien. Le chantier est quasiment resté en l'état. Presque tout est à bâtir, sauf en secondaire IV où est prévu depuis la loi 118 un enseignement éthique et de culture religieuse. Les enseignants font souvent face à un manque d'outils pédagogiques, de temps et de ressources. Peut-être serait-il nécessaire de prévoir une période de réelle transition en reconduisant les clauses dérogatoires pour trois ans, uniquement dans le but d'élaborer de nouveaux programmes, et non pour repousser indéfiniment la décision.

Il convient aussi de poursuivre la réflexion sur l'expression de la diversité religieuse à l'école publique. Les remous provoqués autour des écoles privées confessionnelles en manifestent l'urgence. La diversité est une richesse, mais elle est aussi une source de tensions et de conflits. Le Québec a su jusqu'à maintenant trouver des « accommodements raisonnables » pour éviter les discriminations. À l'image de la société que nous souhaitons bâtir, l'école publique demeure le lieu privilégié de l'apprentissage d'un vivre ensemble harmonieux et respectueux des différences. Elle en est le ferment. À ce titre, elle mérite toute notre attention. Il en va de l'intégration de tous et de toutes.

ANNE-MARIE AITKEN



Antoine Fortin,
Éden, 8 x 12 po.,
encre, fusain et
acrylique, 2005

son terme dans une perspective de laïcité ouverte au phénomène religieux qui tient compte de l'évolution de la société québécoise. Reconduire



Au nom des femmes, non aux tribunaux islamiques!

Le rapport Boyd prête flanc à un système de justice inéquitable et parallèle.

ANNE SARIS

L'auteure est doctorante et chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université McGill

« Croyantes oui! Mais assujetties au droit musulman, certainement pas! », se sont écriées de nombreuses musulmanes lorsque, en décembre 2003, Monsieur Muntaz Ali Syed a fait part au gouvernement ontarien de la création d'un tribunal arbitral musulman qui traiterait notamment de litiges familiaux, et a affirmé que tout bon musulman devrait y recourir.

La création d'un tribunal religieux n'est pas chose nouvelle au Canada où, en vertu du principe de la liberté de religion prévu dans les chartes, une certaine autonomie est laissée aux communautés religieuses; l'État ne s'ingérant pas dans leurs affaires tant qu'elles ne touchent pas les droits civils. Dans la plupart des dites communautés – qu'elles soient chrétiennes, juives ou musulmanes –, il existe ainsi divers mécanismes de résolution de conflits qui traitent de problèmes de droit interne (exclusion d'un membre), de litiges commerciaux (il en est ainsi du tribunal rabbinique de Montréal) mais aussi de litiges familiaux, à l'exception du divorce civil qui ressort de la compétence exclusive des tribunaux étatiques. Généralement sans force juridique, ces décisions restent inconnues de notre système judiciaire. Ceci n'est pas le cas lorsque, revêtant la forme de sentence arbitrale, elles ont force de loi entre les parties.

C'est ainsi qu'en Ontario, depuis 1991, il est possible de recourir à l'arbitrage pour régler selon un droit religieux des questions familiales: répartition des biens matrimoniaux, pension alimentaire, garde d'enfant. À l'inverse, au

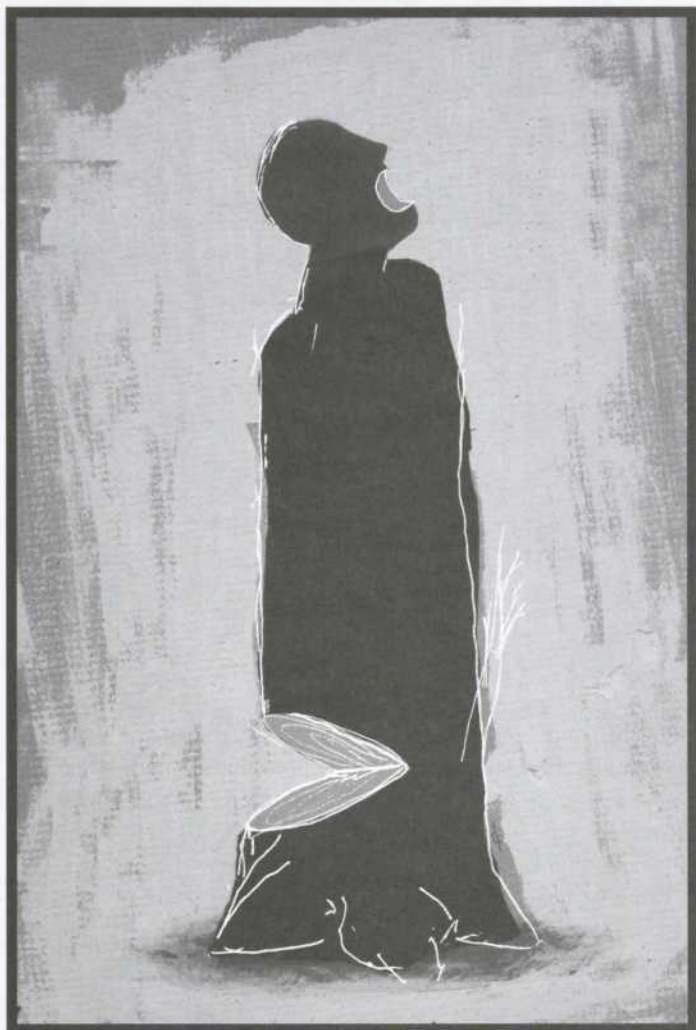
Québec, ces matières étant considérées d'ordre public, aucun arbitrage n'est possible. C'est seulement au stade de la médiation que les imams, travaillant en collaboration avec un médiateur agréé, guident les familles dans leur négociation d'une entente de séparation qui sera ensuite souvent contrôlée et, au besoin, révisée par le juge. Cela est donc bien différent d'une sentence arbitrale que le juge ne contrôle que lors d'un appel ou d'une demande d'annulation, procédures rares car coûteuses. Alors qu'une entente de séparation inspirée par des principes de droit musulman traitant de façon inégalitaire les conjoints sera sans doute révisée par le juge québécois, cette inégalité ne pourra justifier, en Ontario, une demande d'annulation de la sentence d'un tribunal arbitral musulman. Les enjeux sont donc bien différents.

Scandalisés par cet aval potentiel d'un droit religieux inégalitaire, des groupes de la société civile se sont mobilisés et c'est pour répondre à leurs préoccupations qu'un rapport a été commandé à Marion Boyd, ancienne ministre ontarienne de la Condition féminine. Rendu public à la fin de décembre 2004, il pose que l'arbitrage appliquant un droit religieux n'est pas contraire au principe de la séparation Église/État, qu'il est hors de question de mettre fin au mouvement de privatisation du droit de la famille et que, si l'intérêt de l'enfant est d'ordre public, tel n'est pas le cas de l'égalité des sexes.

Quant aux craintes de pressions communautaires sur les femmes, Marion Boyd y répond en proposant un certain nombre de garde-fous procéduraux bien insuffisants. Ainsi, pour s'assurer du consentement éclairé, elle suggère

que les parties aient la faculté (la renonciation étant possible) d'obtenir les conseils juridiques d'avocats sans préciser qui les paiera. Il reviendra aussi aux dits avocats de certifier que la déclaration d'arbitrage religieux est, selon eux, parfaitement compréhensible. Mais peut-on comparer leur niveau de compréhension avec celui d'une immigrante faiblement scolarisée? Pour éviter tout arbitrage sous la contrainte, elle enjoint aux arbitres de s'assurer, selon une procédure uniformisée à définir, que le consentement est bien libre. Mais elle ne prévoit pas de sanctions contre l'arbitre négligent.

L'absence de recommandations visant la sensibilisation du personnel judiciaire aux normes culturelles et religieuses des communautés musulmanes laisse craindre que, contrairement à ce que clame Marion Boyd, s'instaure alors un système de justice parallèle. En effet, ne sera-t-il pas tentant pour un juge, face à la demande qui lui serait formulée par l'une des parties, de prendre en considération une norme culturelle ou religieuse musulmane, de s'estimer peu outillé pour ce faire et de la renvoyer devant les tribunaux arbitraux musulmans? Outre le fait que ceci pourrait bien sonner le glas de l'esprit de dialogue propre au multiculturalisme, l'on peut craindre que ne soit porté atteinte à la liberté de conscience dans la religion. En effet, il est probable que le tribunal arbitral musulman n'aura pas les moyens financiers d'offrir un arbitrage selon les différents rites et écoles d'interprétation existant dans l'islam et que l'école choisie, auréolée par l'aval indirect de l'État, s'imposera dans la communauté comme seule façon de vivre sa foi. Or, la Cour suprême du Canada a toujours répété avec force que la liberté de religion, c'est « le droit de croire ce que l'on veut en matière religieuse ». ●



La sauvegarde de nos forêts

La commission Coulombe dénonce l'écrémage et la surexploitation des ressources.

BERNARD HUDON

En décembre dernier, la commission Coulombe – chargée d'examiner la gestion des forêts publiques – a publié son rapport final. Après avoir analysé 303 mémoires, commandé huit études et nécessité un budget de 3,8 millions de dollars, elle conclut qu'il existe des vices majeurs dans le calcul actuel de la possibilité forestière, soit la quantité de bois que l'on peut couper à perpétuité. Elle recom-

mande une baisse de 20 %, applicable à toutes les régions, et ce, jusqu'à ce que le modèle de calcul soit amélioré.

La Commission dénonce l'écrémage des ressources et la surexploitation. Les cris d'alarme de Richard Desjardins ne sont pas restés sans écho. Lors de la sortie de son film *L'Erreur boréale*, en 1999, une coalition s'était formée pour donner son appui au chanteur. Elle regroupait des environnementalistes, des syndicalistes et des groupes sociaux – dont les évêques

et la Conférence religieuse canadienne, ainsi que la nation crie. La commission Coulombe reprend aujourd'hui les principales revendications de la défunte coalition. Elle recommande la création d'un poste de forestier en chef, nommé par l'Assemblée nationale, qui serait responsable des calculs de la possibilité forestière, ainsi que celle d'un vérificateur des forêts, relevant du vérificateur général du Québec. La commission recommande un taux de 8 % d'aires protégées dans chacune des provinces écologiques du sud du Québec et de 12 % en forêt boréale. On sait que le rapport Brundtland de l'ONU, quant à lui, place le seuil des territoires protégés à 12 %.

Les commissaires préconisent un changement de paradigme en remplaçant l'actuelle gestion de la matière ligneuse par un aménagement écosystémique. Cette nouvelle perspective se définit ainsi : « Un concept d'aménagement forestier ayant comme objectif de satisfaire un ensemble de valeurs et de besoins humains en s'appuyant sur les processus et les fonctions de l'écosystème et en maintenant son intégrité » (p. 47). Ainsi, il deviendrait nécessaire de maintenir les écosystèmes et non seulement d'assurer le retour du bois. Les commissaires posent également un regard sévère sur les objectifs de développement durable que s'est donnés le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs : ceux-ci restent des mots qui n'opèrent pas de changements tangibles sur le terrain.

En ce qui concerne la gestion étatique, la commission propose une

Francis Lévesque,
Le cri, 8 x 12 po.,
techniques mixtes et
numériques, 2005

L'auteur, membre
du Centre justice
et foi, est agent
de recherche en
environnement



Ukraine : une grande victoire pour la démocratie?

Il est possible d'espérer
que la « révolution orange » soit
l'aurore d'une lutte à poursuivre.

YANN BREULT

décentralisation axée sur des objectifs plutôt que sur des normes. Les consultations sur les contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier ne seraient plus faites par les industriels, ce qui s'avérerait une bonne chose. Les commissaires incitent le gouvernement à favoriser un mode de développement local appelé « forêt habitée » qui est un modèle de forêt communautaire. Ce concept avait été mis de l'avant dans le mémoire de la Conférence religieuse canadienne, puis repris par d'autres groupes. La commission accorde un statut particulier aux Autochtones quant à la gestion forestière, mais elle ne s'est pas prononcée sur l'épineuse question des droits ancestraux. Cette omission est probablement la cause de la réception glaciale du rapport par les autorités autochtones.

La gestion forestière québécoise est actuellement un exemple de partenariat public/privé (PPP) : on privatise les profits et on socialise les dommages. La commission n'a pourtant pas voulu s'attaquer aux problèmes structurels, sauf en mentionnant la fragilité de l'industrie québécoise de la transformation du bois. Aujourd'hui, les contributions, les redevances et autres participations des compagnies au gouvernement ne couvrent même pas les dépenses gouvernementales. En 2003-2004, la participation des industriels représentait 368,7 millions \$, alors que les dépenses du ministère s'élevaient à 463,2 millions \$. Le rapport Coulombe propose d'arrêter le programme de remboursement à 100 % des frais de reboisement des terres publiques, soit une somme de 63 millions \$ par année. Ceci établirait un équilibre dans la gestion de la ressource forestière.

Pays de forêts et de lacs, pourquoi devons-nous attendre si peu d'une richesse collective? ●

Généralement ignorée des médias, l'Ukraine a brusquement été portée à l'avant-scène de l'actualité ces derniers mois. Le public a assisté à une vaste mobilisation populaire faisant échec à la falsification du résultat de l'élection présidentielle. D'abord officiellement défait par 3 % des voix, le candidat de l'opposition Victor Iouchtchenko allait diriger la « révolution orange » – ainsi baptisée à cause de la couleur des marronniers qui jalonnent la Place de l'Indépendance. C'est là que, pendant 17 jours consécutifs, plus de 100 000 manifestants ont bravé les intempéries pour exprimer un désir de démocratie et de rapprochement vers l'Europe.

Est-ce à dire que la victoire de Iouchtchenko annonce un avenir meilleur pour la démocratie ukrainienne? Il est trop tôt pour le dire. S'il y a aujourd'hui lieu de se réjouir, c'est surtout du fait que le pays a su traverser sans violence une grave crise.

Ordonnée par un jugement de la Cour suprême, la reprise du second tour de la présidentielle s'est déroulée dans le calme, le 26 décembre 2004, sous la surveillance des observateurs internationaux. Comme on l'avait prévu, cette fois Iouchtchenko l'emporta haut la main (52 % des voix) contre le premier ministre Victor Ianoukovitch (44 % des voix). L'année 2005 sera donc celle d'un changement de régime à Kiev.

La version rassurante véhiculée dans les médias occidentaux est bien connue : Iouchtchenko, partisan avoué du libéralisme économique et politique, a réussi grâce au soutien des masses à empêcher que le régime en place organise sa succession frauduleuse en catimini. Après avoir survécu à un empoisonnement que l'on croit ordonné par les services de sécurité, Iouchtchenko aurait également contrecarré les plans du Kremlin qui, en soutenant activement la candidature de Ianoukovitch, cherchait à ramener l'Ukraine dans son giron.

Alors que la crise atteignait son paroxysme, l'action de l'Union européenne (UE) a été d'un grand secours à Iouchtchenko. Pendant qu'évoluait d'heure en heure la configuration des rapports de force entre les élites politico-économiques ukrainiennes, divisées en multiples clans régionaux, les présidents polonais et lituanien, accompagnés du haut-commissaire aux Affaires extérieures de l'UE, sont intervenus pour convaincre le président sortant, Léonide Koutchma, de laisser tomber son premier ministre. Ce faisant, l'UE aurait aidé le pays à échapper à l'emprise de la Russie.

Pour l'Ukraine – cette jeune nation post-soviétique dont l'apathie politique était notoire –, l'émergence d'une société civile capable d'influencer le cours des événements a certes été remarquable. Les cyniques rappelleront toutefois que les groupes d'opposition ayant organisé la manifestation

L'auteur est chargé
de cours à l'UQAM



avaient obtenu du financement auprès d'agences américaines (officiellement dévouées à l'avancement de la démocratie). Les mêmes techniques pacifiques de renversement de régime utilisées contre Milosevic en Yougoslavie (1999) et contre Chevardnadze en Géorgie (2003) y ont été enseignées et soigneusement appliquées. Dans la région, beaucoup croient que la fameuse révolution n'est qu'un autre stratagème des États-Unis visant à faire avancer leurs intérêts géopolitiques.

Bien que Washington fasse effectivement deux poids, deux mesures en matière de démocratie, cette lecture simpliste des choses tient difficilement la route. Le régime en place avait su garder de bons liens avec l'administration Bush, notamment en faisant de l'Ukraine la quatrième plus importante force de maintien de la paix en Irak. Quelques mois avant la présidentielle, George Bush père avait même accepté

de venir en Ukraine à l'invitation personnelle du gendre du président Koutchma (réputé être le deuxième homme le plus riche du pays).

À l'instar des puissances européennes – qui ne sont d'ailleurs absolument pas intéressées à ouvrir la voie à une éventuelle accession de l'Ukraine à l'UE – c'est surtout pour plaire à l'électorat, notamment à l'importante diaspora ukrainienne, que les États-Unis ont offert une caution morale à l'opposition en dénonçant les irrégularités du scrutin. Non seulement Louchtchenko a-t-il promis de retirer les troupes ukrainiennes d'Irak, mais pour se faire accepter de la population plus russophile de l'est et du sud du pays, il n'aura d'autre choix que de maintenir d'étroites relations avec Moscou – d'autant plus que l'Ukraine demeure économiquement dépendante de la Russie. Il ne faut donc pas exagérer l'impact géopolitique de la « révolution orange ». Avec la défaite de Ianoukovitch, ce n'est pas tant l'Ukraine que la Russie qui a perdu sa capacité de

faire croire au monde qu'elle respecte la démocratie.

Pour le moment, la victoire appartient surtout aux élites des régions moins industrialisées du centre et de l'ouest, qui étaient exclues d'un gouvernement contrôlé depuis trois ans par les oligarques de l'est. Il reste à voir dans quelle mesure cela se traduira par une croissance économique et une meilleure répartition de la richesse au sein de la population.

S'il est vrai que la mobilisation populaire n'aurait jamais eu lieu sans le soutien économique et logistique des élites du centre et de l'ouest (incluant le maire de Kiev), il n'en demeure pas moins que la « révolution orange » aura été une réelle dénonciation d'un régime corrompu. Que les manifestants aient été utilisés dans le cadre d'une lutte politico-économique interne ne change rien au fait qu'ils auront ainsi découvert ce qu'est la participation politique active. ●



Place de
l'Indépendance, à
Kiev, décembre 2004,
Canapress/Sergey
Chuzavkov



Place au rendement financier

Le gouvernement actuel privatise un des piliers du modèle québécois de développement, empêchant les Québécois de pouvoir se dire maîtres chez eux.

JOAN SIELA

L'auteur est économiste et spécialiste en théorie macro-économique

Le projet de loi n° 78 qui modifie la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec a été adopté le 15 décembre dernier, grâce à une procédure accélérée dite du bâillon, et par un résultat de 69 voix pour et de 49 voix contre. Dans la nouvelle loi, la Caisse a désormais pour mission « de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement *tout en contribuant* au développement économique du Québec ». En somme, l'idée exprimée par Jean Lesage le 9 juin 1965 (dans un discours préparé par Jacques Parizeau), est désormais inscrite dans la loi. Pourquoi alors une adoption accélérée du projet de loi? Pourquoi un vote si serré?

La réponse à ces questions se trouve dans les conséquences bien réelles qu'entraînera la nouvelle loi, puisqu'il semble qu'elle sonne le glas du rôle traditionnel de la Caisse qui est de soutenir le développement économique du Québec. C'est ce que soulignait François Legault en déclarant que « dorénavant, la mission de développement économique de la Caisse sera subordonnée au rendement financier à court terme ».

Trois événements sont venus renforcer les craintes des opposants à la nouvelle loi. Tout d'abord, la Caisse avait proposé l'année dernière sa propre définition du mandat qui était

« de gérer les avoirs collectifs de ses déposants en recherchant le rendement

de leur capital dans le respect de leur politique de placement. *Poursuivant cet objectif*, la Caisse contribue au développement économique du Québec ». L'objectif de rendement financier acquerrait ainsi un statut prépondérant. Ensuite, l'amendement proposé par F. Legault, qui visait à distinguer clairement les deux missions de la Caisse en remplaçant les termes « tout en contribuant » par ceux de « et de contribuer », a été rejeté par l'entourage du premier ministre Charest. Enfin, le premier ministre précisait que « la Caisse de dépôt et placement du Québec, c'est l'épargne des citoyens du Québec. Ce n'est pas l'argent du gouvernement du Québec [...] », remettant ainsi en cause le caractère public de l'institution financière. Le double mandat de la Caisse est un sujet qui ne doit pas être pris à la légère, car il témoigne d'un double enjeu pour la société québécoise.

Sur le plan économique, on assiste actuellement à une période de redéfinition du rôle du secteur financier. En France, la Caisse des dépôts et consignations, dont la mission est de financer le logement social et le développement des petites entreprises, a été intégrée dans un groupe financier public de dimension européenne. Aux États-Unis, de nombreux fonds de pension publics, dont le célèbre fonds CALPERS, soutiennent le développement économique local à travers des programmes spécifiques. Les Nations

unies et la Communauté européenne font actuellement la promotion de l'investissement socialement responsable. Cinquante ans plus tard, le passage du discours de Jean Lesage, dans lequel il précisait que « la Caisse ne doit pas être envisagée comme un fonds de placement au même titre que tous les autres, mais

comme un instrument de croissance », conserve donc toute son actualité.

Sur le plan politique, la nouvelle loi atteste un abandon des valeurs du Parti libéral. Pour Jean Lesage, le conseil d'administration de la Caisse devait servir de lieu de concertation entre les différents acteurs sociaux du Québec. La Caisse a ainsi soutenu le financement des infrastructures publiques et la croissance des entreprises en concertation avec les partenaires sociaux (syndicats, dirigeants d'entreprises et pouvoirs publics). La nouvelle loi interdit toute avancée dans le domaine de la démocratisation des institutions financières. Le gouvernement actuel « privatise » ainsi un des piliers du modèle québécois de développement, empêchant les Québécois de pouvoir se dire « maîtres chez eux ». Les conflits à répétition entre le ministre des Finances, Yves Séguin, et le premier ministre, flanqué de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, démontrent que le Parti libéral est en train de perdre son aile progressiste et de tomber dans un manichéisme conservateur qui oppose État et marché, replongeant le Québec dans le contexte économique et politique des années 1950 et niant ainsi le tournant social des idées libérales au XX^e siècle. ●



Caisse de dépôt et placement du Québec

De la tragédie à la solidarité



JOJO FUNG

Entre la fin de 2004 et le début de 2005, un bouleversement s'est produit à l'échelle de la planète. Le monde a détourné son regard des attentats du 11 septembre et de la lutte contre le terrorisme pour se fixer sur l'Asie du Sud-Est, atteinte par la catastrophe naturelle du tsunami.

Tel un trou noir, cet événement a laissé son empreinte. Il nous a remis devant notre difficulté à comprendre la raison de la souffrance humaine. Chez certains, il a même suscité une interrogation sur le mystère du mal : comment Dieu a-t-il pu tolérer une telle destruction de la vie de ces peuples côtiers dont la plupart étaient des innocents et des pauvres? Quoi qu'il en soit de ces questions radicales, mêlées d'une peine intense et de doutes déstabilisants, nul ne peut nier que la tragédie asiatique ait déclenché une immense vague de sympathie et de solidarité sans précédent dans l'histoire. La communauté internationale a répondu largement en envoyant de l'aide financière et humanitaire.

Ici, en Malaisie, le tsunami nous a saisis alors que nous étions sous le choc de deux terribles événements liés au fléau de la pédophilie : le viol de deux fillettes, l'une de 10 ans jetée dans les égouts après avoir été sodomisée à Johore Baru, et l'autre, de 9 ans, dont le corps a été retrouvé à Kedah dans la cour arrière d'une usine de caoutchouc.

Les Malais de diverses religions et cultures ont réagi au tsunami par des prières et des collectes de fonds pour venir en aide à leurs voisins asiatiques. La douleur est un langage que tout cœur humain peut ressentir. Pour nous, chrétiens qui méditons la passion de Jésus, l'événement de Gethsémani n'est pas seulement un film pour le grand public, mais tout simplement ce qui se déroule sous nos yeux à travers les victimes du tsunami et les survivants traumatisés. Si le récent film de Mel Gibson a pu susciter la ferveur, la tragédie de l'Asie du Sud-Est a rempli nos cœurs de désolation et de chagrin,

Ce seront toujours des pauvres qui seront heurtés de plein fouet par les catastrophes naturelles que sont les tremblements de terre, les inondations, les épidémies et les ouragans, tant que subsistera l'inégalité structurelle entre les pays développés et ceux en voie de développement.

d'incrédulité et de dégoût envers certains comportements, mais aussi d'un grand désir de soulager le maximum de victimes. Nous avons été invités à traduire concrètement notre sympathie en actes de solidarité et de générosité.

La tragédie a provoqué un véritable réveil de l'humanité en ce début d'année. En dépit de toutes les barrières ethniques et politiques, la compassion et la solidarité humaines n'ont pas connu de frontières. La générosité a été proportionnelle à l'ampleur de la tragédie. Cependant, ce seront toujours des pauvres qui seront heurtés de plein fouet par les catastrophes naturelles que sont les tremblements de terre, les inondations, les épidémies et les ouragans, tant que subsistera l'inégalité

structurelle entre les pays développés et ceux en voie de développement.

Certes, la formidable générosité des nations en réponse à la tragédie sud-asiatique est un pas significatif dans la construction de la paix entre pays riches et pays pauvres. Mais la paix du monde demande aussi une volonté concertée des responsables politiques de réduire la pauvreté qui rend les peuples vulnérables. Pour faire évoluer leur situation critique et, au nom de la simple justice, il est absolument nécessaire de respecter le consensus de Monterrey, élaboré en mars 2002, qui demandait aux pays développés de consacrer 0,7 % de leur produit national brut au soutien des pays en développement.

Désormais, la vague a laissé place à la reconstruction des maisons, des infrastructures et de la vie des familles. Nous, Asiatiques, devons faire preuve d'une grande vigilance et mettre en place un système d'alerte efficace qui permettra de minimiser les conséquences des futurs tsunamis. Mais cela ne suffit pas. Nous devons aussi transformer notre rapport à la nature et arrêter de demander à la Terre ce qu'elle ne peut produire. Nous devons aussi partager de manière équitable les richesses qui sont à notre disposition.

À travers les nombreuses victimes, c'est l'humanité tout entière qui a été blessée. Nous devons apprendre à reconnaître notre vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, mais aussi la puissance de la solidarité qui résiste à la mort et à la destruction. Là est notre espérance. ●

L'auteur, jésuite de Malaisie, travaille auprès des indigènes

L'urgence écologique

JEAN-CLAUDE RAVET

Les ressources naturelles se raréfient à un rythme effarant depuis une trentaine d'années et, d'ici 30 autres, les ressources en hydrocarbures seront épuisées. Notre mode de production et de consommation provoque sécheresse, désertification et pluies diluviennes, réchauffement climatique, pollution et contamination des mers, des nappes phréatiques, du sol, dont les pays pauvres font les frais plus souvent qu'à leur tour, bien qu'ils rejettent dans l'atmosphère 12 fois moins de dioxyde de carbone que les pays occidentaux. Un fossé ne cesse de se creuser scandaleusement sous forme d'abîme entre ces deux mondes – 20 % des plus riches détiennent 86 % du PIB mondial. Il y a là quelque chose d'obscène et de pathologique.

Non seulement l'*American way of life* est-il limité à une minorité, mais, s'il était le lot de la majorité, ou pire encore de la totalité de la population mondiale, il nous faudrait de 4 à 5 planètes Terre pour répondre à nos besoins en énergie, en ressources et en absorption de CO₂. Déjà, selon certaines études (World Wild Fund, Redefining Progress), nous vivons au-dessus de nos capacités sans trop nous en apercevoir, une minorité de pays accaparant et consommant la majorité des ressources.

Mais pas pour longtemps. La Chine et l'Inde, tout naturellement, tentent de rattraper leur retard. C'est la dure réalité sans fard qui nous rattrapera et nous projettera en plein visage l'image de la folie de notre mode de vie, de production et de consommation.

Le constat est implacable. Il faut que cela change. Il y a une insouciance qui s'apparente à une fuite en avant. Comme si le savoir-faire technique et la soi-disant main invisible du marché nous dispensaient de nous inquiéter outre mesure. Remettre à plus tard est, en l'état actuel des choses, ni plus ni moins un déni de justice à la fois pour la grande majorité des habitants de cette terre – dont on hypothèque sérieusement les chances de subvenir un jour à

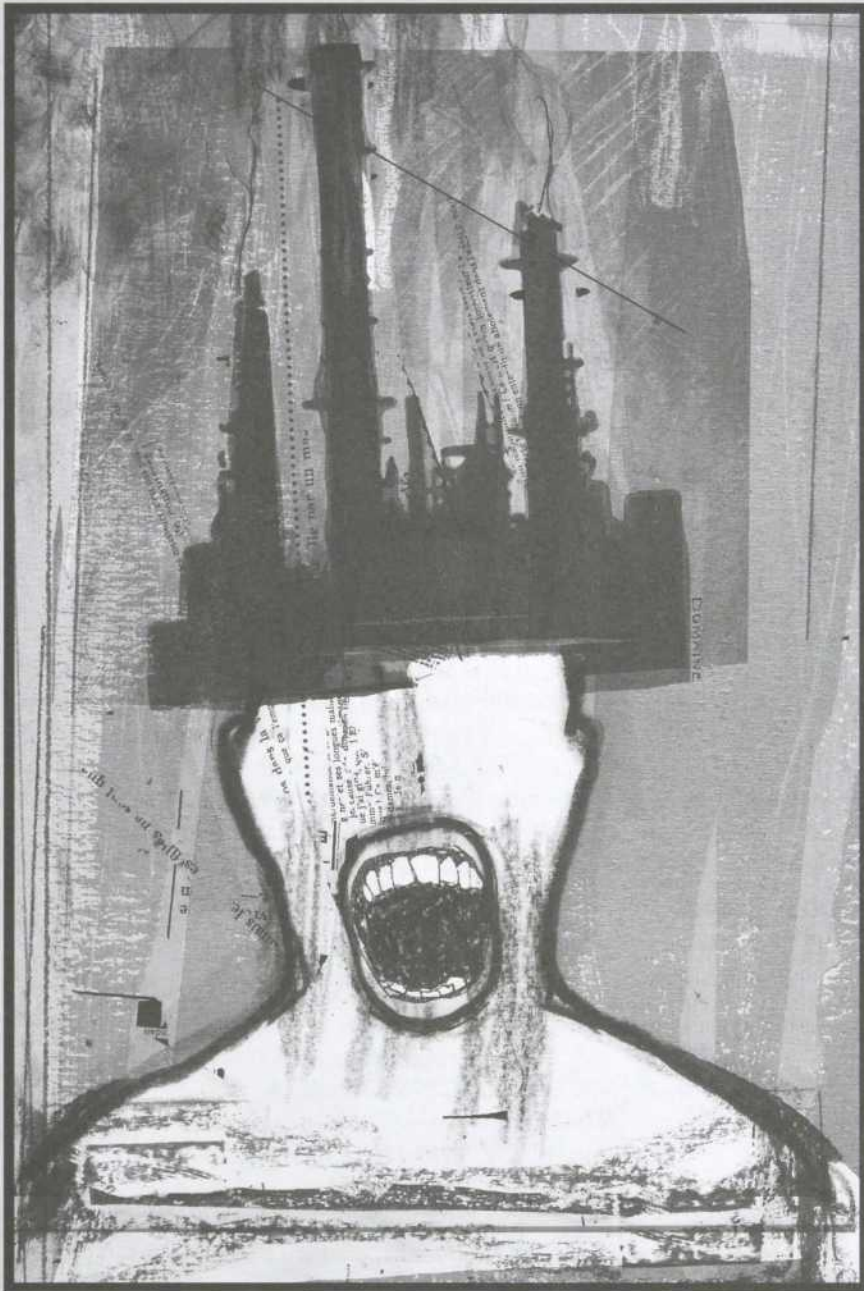
leurs besoins essentiels, eux qui vivent avec moins de deux dollars par jour –, et pour les générations futures à qui nous léguerons une Terre ravagée. Il ne s'agit pas de considérer comme inutiles le Protocole de Kyoto – qui vient d'entrer en vigueur – ni même, à l'échelle nationale, le plan de développement durable du ministre de l'Environnement, mais d'être conscient de leurs insuffisances.

Prendre la mesure de l'urgence écologique, c'est d'abord et avant tout changer de cap et faire en sorte que les chants de sirènes envoûtants du capitalisme triomphant – et son principe de croissance illimitée – ne nous bercent plus d'illusions et ne nous précipitent, le sourire aux lèvres, dans ses fonds. Cette démesure nous fait habiter notre monde comme s'il n'était pas partie prenante de notre condition humaine et terrestre, comme si la Terre n'était qu'un entrepôt de marchandises, de ressources et d'énergie illimitées.

Il nous faut rompre la grande chaîne de la production et de la consommation effrénées, pour ne pas dire emballées, qui serait l'avenir béni de l'humanité alors qu'elle n'est que le bonheur sans avenir d'une mince minorité. Il n'est pas étonnant que, parmi les maîtres du monde, il y en ait qui affûtent leurs armes, plaçant leurs pions. Leur mode de vie n'est pas négociable. Prolonger le *statu quo* mortifère leur fera sortir les crocs, en lieu et place de leurs belles promesses, quand la réalité ayant grugé tous les rêves apparaîtra telle qu'elle est, cauchemardesque.

Le livre de Robert Kaplan, influent idéologue néoconservateur du Pentagone, ne laisse pas de doute sur la stratégie militaire qui accompagne la mondialisation capitaliste pour éliminer la menace des pauvres, non seulement superflus mais dangereux : « La mondialisation est darwinienne. Cela signifie la survie économique des plus aptes... » Les cultures « incapables » d'être compétitives seront une menace pour la paix (*Warrior Politics. Why Leadership Demands a Pagan Ethos*, NY, 2003, p. 119). Les guerres de Bush se situent dans cette logique darwinienne de survie.

Rompre est donc le mot d'ordre avant tout politique, toute la société étant fondée sur ce mode de production et de consommation. Celui-ci s'appuie sur la dépolitisation, qui permet à la logique marchande de se déployer sans entraves tous azimuts dans la société. Changer de cap exige une reprise en main du politique, une refonte des structures, la mise en place de mesures de contrôle, de redistribution des richesses et de reconversion, un investisse-



« Nous ne pouvons pas supporter
ni leurs vices ni leurs remèdes. »
TITE-LIVE

Stéphanie Dumaine, *Le cri*, 8 x 12 po.,
collage et acrylique, 2005

ment démocratique dans les instances internationales de régulation pour que le développement au Sud cesse d'engendrer la pénurie.

Le changement politique ne peut que s'accompagner d'un changement de mentalité. Nous ne pouvons changer le monde sans transformer notre regard sur lui. La gauche ne peut plus partager avec le capitalisme une même conception de l'existence qui nie notre inhérence au monde. Notre corps est chair du monde et le monde partie inté-

grante de notre existence. Cet humus commun à l'humanité est source de solidarité, de partage, de justice, d'attention à l'autre, aux choses, à leur beauté, à leur valeur non monnayable. Là est la richesse désirable, non pas cette avidité d'avoir, de dépenser, de gaspiller désolante, tant elle défigure l'humanité et le monde.

Une surconsommation effrénée

Le modèle actuel de production et de consommation a d'importantes conséquences sur l'environnement. Pour protéger ce dernier, saurons-nous trouver des modèles alternatifs de développement? Avons-nous suffisamment conscience de notre pouvoir de consommateurs?

FRANÇOIS MORIN

L'auteur est
politologue,
consultant en
environnement et
développement
durable

Nous connaissons les excès de notre mode de vie nord-américain. Nous savons que si l'ensemble de la planète consommait ce que nous consommons, il faudrait cinq Terres pour répondre aux besoins énergétiques de l'humanité. Jusqu'à maintenant, nous pouvions nous rassurer : nous étions les seuls à vivre cette consommation effrénée. Notre nombre restreint, vis-à-vis du reste de la planète, en limitait les conséquences. Mais l'heure n'est plus à nous consoler d'être les uniques responsables de la planète, car notre mauvais exemple se répand.

LA LOGIQUE DE LA CONSOMMATION

Pourquoi qualifier cet exemple de « mauvais »? N'avons-nous pas résolu aujourd'hui nombre de problèmes environnementaux? N'avons-nous pas développé des technologies plus propres dans de nombreux domaines? De nombreuses entreprises polluantes n'ont-elles pas fermé leurs portes? D'une certaine façon, nous pourrions croire que nos sociétés sont en voie de réussir à maintenir une croissance effrénée tout en préservant l'environnement. C'est ce que prétend Bjorn Lomborg dans son essai, *The Skeptical Environmentalist*, publié en 2001 : nos sociétés ont fait face aux problèmes environnementaux et y ont apporté des solutions.

Cependant, une bonne partie de cette amélioration est artificielle. Notre empreinte sur l'environnement est aujourd'hui moins visible, mais tout aussi présente. Auparavant, nous pouvions identifier avec précision une industrie polluante, une fuite, un mauvais procédé ou le bout du tuyau fumant. Aujourd'hui, la source de pollution est devenue beaucoup plus diffuse, elle s'est lentement déplacée de l'industrie à nous-mêmes. Nous sommes devenus, en quelque sorte, d'importantes sources de pollution.

Ce ne sont plus des actes isolés qui contribuent à la dégradation de l'environnement, mais un ensemble d'habitudes si étroitement interreliées que nous pouvons parler

d'un mode de vie, devenu, par lui-même, une pression sur l'environnement. Un mode de vie basé sur des choix prétendus individuels, mais qui, au fond, est le seul qui nous est offert et qu'on nous encourage à adopter. Dans notre imaginaire collectif, il se nomme « succès, sécurité, réussite et confort ». Notre modèle économique n'est pas basé sur les individus ou sur les citoyens, mais sur les consommateurs. Ceux-ci doivent toujours consommer plus afin de maintenir le système. C'est l'exemple du marcheur qui trébuche et qui, pour éviter la chute, doit accélérer. S'il ralentit, tout s'écroule. Il faut donc que la demande soit en constante croissance. On ne nous vend plus seulement des objets, on nous vend aussi un mode de vie, des valeurs, des symboles.

Le modèle de production et de consommation auquel nous sommes soumis repose, paradoxalement, sur le gaspillage et l'inefficacité. Pour maintenir la croissance de nos économies, les biens que nous consommons ne doivent pas être durables mais se périmeraient rapidement. Dans nos sociétés, quel intérêt une grande entreprise aurait-elle à mettre en marché un bien capable de remplir la tâche à laquelle il est destiné pendant des années? Son intérêt sera plutôt de proposer un autre produit pour le remplacer le plus rapidement possible, un produit plus performant ou bien un produit si peu cher qu'il est presque plus facile d'en vendre un nouveau que de réparer l'ancien.

DE GRAVES CONSÉQUENCES

Ce modèle de consommation effrénée comporte de nombreuses conséquences pour l'environnement. La production, le transport et la disposition finale de ces produits ont des impacts environnementaux. Nous sommes conscients de certains, mais cette prise de conscience reste cependant

limitée. Entre le brocoli, le magnétoscope ou la voiture il y a, au fond, peu de différence. Une des raisons majeures qui rend ces produits disponibles à si bas prix ici, c'est qu'on en a installé la production ailleurs à des coûts moindres. Les usines polluantes que l'on a fermées ici, on les a ouvertes ailleurs, en Amérique latine et, bien sûr, en Asie. Dans ces endroits où les réglementations du travail sont quasi

inexistantes, il est inutile de parler de réglementations environnementales.

L'impact sur l'environnement ne se limite malheureusement pas à la production et aux nouvelles usines qui fleurissent avec ce boom économique. Le phénomène est plus grave qu'un simple transfert de la pollution d'ici vers là-bas. Dans ces pays, un ensemble de facteurs se conjuguent pour créer de nouveaux problèmes. Le tissu social de ces sociétés

Si l'ensemble de la planète consommait ce que nous consommons, il faudrait cinq Terres pour répondre aux besoins énergétiques de l'humanité.

est, en effet, profondément bouleversé par l'apparition d'une nouvelle classe de travailleurs. Bien que ces gens travaillent dans des conditions totalement inacceptables selon nos critères, plusieurs connaissent, malgré tout, un certain enrichissement. À ceux-ci s'ajoute également une classe moyenne de cadres qui, bien que restreinte, possède un pouvoir d'achat colossal comparativement à leurs compatriotes. Ces gens exercent leur pouvoir d'achat pour ce qu'il est : le pouvoir d'acheter. Ils achètent ce qu'ils produisent. Comme au départ ce qu'ils fabriquent nous est destiné et qu'ils le produisent à bas prix, ce sont ces objets qu'ils se procurent d'abord, parce qu'ils sont disponibles et encore moins chers pour eux. Ils adoptent donc le même modèle de consommation que le nôtre et nos symboles de succès deviennent leurs symboles, pas nécessairement pour le bien de l'environnement.

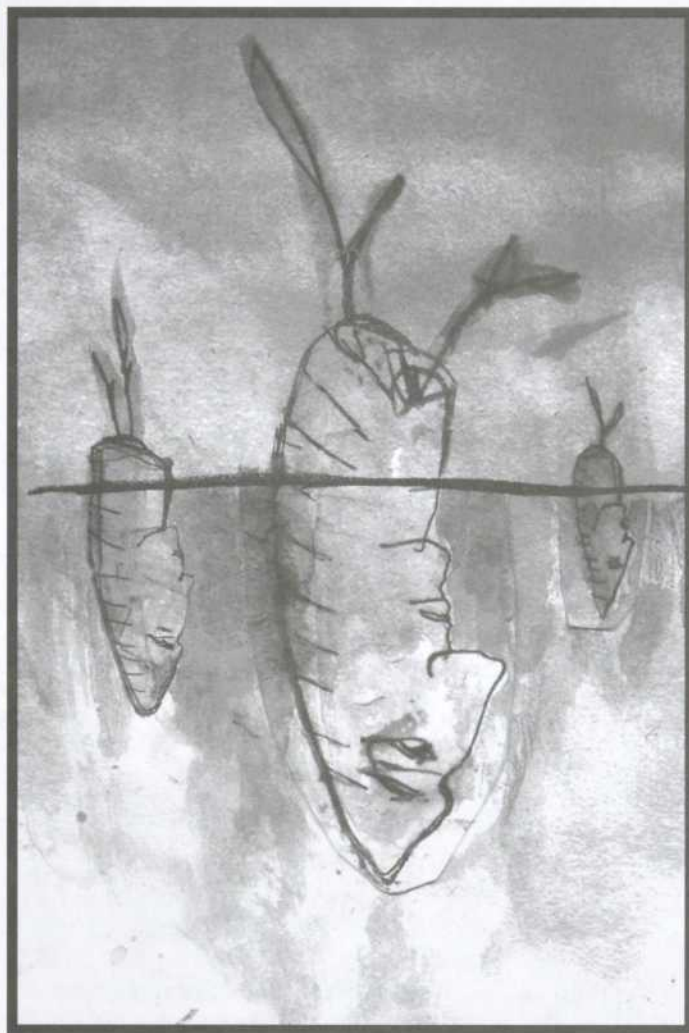
L'époque bien sympathique où les Chinois se déplaçaient à bicyclette est révolue. Depuis quelques années, les ventes de voitures, un des symboles les plus forts de nos sociétés, ont explosé. Les ventes de Volkswagen ont connu, par exemple, une augmentation de près de 50 % par année sur le marché chinois depuis 2002 – la Chine étant devenue leur principal marché après l'Allemagne. Ce sont des individus qui achètent ces voitures, dans une proportion de plus de 60 %.

Si l'exemple des voitures est particulièrement éloquent, il n'est pas le seul. À celui-ci s'ajoute l'expansion des infrastructures de production et de distribution de l'énergie qui ouvre de nouveaux marchés à divers produits. Qui, en effet, pourrait vendre un ordinateur à quelqu'un qui n'a pas l'électricité? La consommation locale augmente et la demande en énergie augmente aussi. Et qui dit énergie dit souvent pollution.

Nous assistons donc à une véritable réaction en chaîne, un phénomène provoquant l'apparition d'un autre. Par exemple, la délocalisation des services et des ressources professionnelles, depuis quelques années, contribue également à l'expansion de notre modèle de développement. Ces ingénieurs ou préposés de centres d'appels, bien que sous-payés par rapport à nous, disposent eux aussi d'un pouvoir d'achat inconnu jusqu'alors.

Les pays non touchés par le boom économique de la délocalisation sont aussi atteints par le phénomène. La forte production de biens de piètre qualité, mais à très bas prix, permet désormais la pénétration de certains marchés parmi les plus pauvres. Le marché africain n'y échappe pas.

Un des symptômes les plus révélateurs de la montée de la consommation et de la croissance économique est d'observer le volume des déchets produits par une société. Plus une société est prospère et consomme, plus elle génère de déchets. À titre d'exemple, citons seulement le cas des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Au cours des 20



Marlène Paquin,
Ombellifères, 3,33 x 5 po.,
crayon gras, encre et
aquarelle, 2005

dernières années, le Japon, qui a eu son lot de crises économiques et de récessions, a connu une augmentation de ses volumes de déchets d'à peine plus de 10 %, alors que l'Irlande, qui a connu un fort boom économique, a vu sa production de déchets augmenter de 200 %.

On retrouve des exemples semblables un peu partout sur la planète. En 2002, à l'occasion du Sommet de Johannesburg, on s'inquiétait de l'absence d'infrastructures nécessaires au ramassage et au traitement des déchets dans les pays en développement. Le problème est encore plus important qu'on pourrait le croire. Ces endroits ne possèdent quasiment pas de camions pour le ramassage des ordures, ni de lieux ou de méthodes de disposition dignes de ce nom. De plus, les déchets eux-mêmes ont subi de profondes transformations. Qui a voyagé en Afrique ou en Amérique latine, il n'y a que dix ou vingt ans, a pu constater que certains déchets étaient systématiquement récupérés, qu'un véritable secteur économique s'était développé autour de la récupération, notamment des métaux. Dans plusieurs villes africaines, celui qui voulait une casserole allait voir les artisans à la décharge municipale. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui, car la qualité des matériaux a changé. Beaucoup d'objets sont de

mauvaise qualité ou en plastique et il est impossible d'en tirer quelque chose.

Aujourd'hui, nous sommes devant une situation passablement plus complexe qu'autrefois. Comment, en effet, intervenir de façon efficace quand les problèmes sont si diffus? Comment le traité de Kyoto peut-il se révéler positif

quand les pays non signataires sont en train de devenir d'importants émetteurs de gaz à effet de serre? La réponse à ces questions et les solutions possibles résident, pour une part, dans l'une des extrémités de la chaîne: c'est-à-dire, nous, les consommateurs. Saurons-nous réagir et trouver d'autres modèles de développement pour nos sociétés? Il en est de notre responsabilité sociale, mais également de notre responsabilité individuelle. ●

La guerre de l'eau

JEAN-FRANÇOIS FILION

L'auteur est
boursier au Centre
justice et foi

Il y a plus d'un an, un haut fonctionnaire américain âgé de 82 ans et très respecté au département de la Défense, Andrew Marshall, demanda à des consultants en futurologie une étude sur les effets géopolitiques des changements climatiques. Cette réflexion entreprise par le « Yoda du Pentagone » – qui y dirige l'Office of Net Assessment – admet que des phénomènes géologiques hors de notre portée causeront des bouleversements écologiques imminents. Selon le scénario apocalyptique exposé dans ce rapport, l'eau sera au cœur des conflits du XXI^e siècle (voir <http://paxhumana.info/article.php?id_article=427>).

Ce rapport prédit que les changements climatiques seront responsables de nombreux désastres naturels et d'une raréfaction généralisée de l'eau. L'agriculture en pâtira et cette situation poussera à l'exode des millions d'affamés vers le Nord. Les nations les plus riches, productrices des gaz à effet de serre, seront perçues – indépendamment des preuves scientifiques – comme responsables de ce malheur. Cette perception engendrera du ressentiment et du terrorisme. Il y a même un risque d'escarmouches nucléaires entre des pays tels que le Pakistan, l'Inde et la Chine pour la prise de contrôle de ressources hydriques. On entrevoit également un retour *high tech* des anciennes razzias, où seules « les sociétés les plus combatives » survivent. Le réchauffement de la planète cesse d'être seulement une question scientifique, il concerne désormais la sécurité nationale des États-Unis, encore une fois menacée.

En plus de renouveler leur armement, les pays disposant d'eau devront ériger des « forteresses » afin de préserver leurs ressources pour eux-mêmes. Curieusement, le Canada est exclu de cette recommandation: « Les États-Unis et le Canada pourraient devenir un seul et même pays, simplifiant le contrôle des frontières. Ou bien le Canada pourrait garder pour lui sa puissance hydraulique et poser des problèmes énergétiques aux États-Unis. »

Ce rapport constitue un autre symptôme de la paranoïa qui s'est emparée de l'administration américaine. Il est improbable que des G.I. tentent à nouveau de traverser la rivière Châteauguay, mais constatons une chose: la crise écologique ne pousse pas nécessairement à prendre con-

science qu'il faut changer notre rapport à la nature. Elle peut aussi accentuer la fuite en avant. Militaires et écologistes peuvent s'entendre sur l'importance vitale de l'eau, mais en tirant des conclusions opposées.

Cette reconnaissance de la valeur géostratégique et économique de l'eau va exacerber la tendance lourde à sa marchandisation. Avant d'être butin de guerre, l'eau en deviendra le nerf. Nos dirigeants risquent de vendre le pays aux compagnies américaines qui s'installeront chez nous par la voie naturelle du doux commerce. La guerre de l'eau n'aura pas lieu, parce qu'un tel scénario impliquerait la présence de deux États souverains. Comme le concédait le chef du Parti conservateur, « la vision d'un Canada souverain qu'avait l'ancien premier ministre Pierre Trudeau est déjà morte » (*Le Devoir*, 10 sept. 2003).

Le contrat de vente du Canada aux Américains est prévu depuis des années dans les accords de libre-échange. Il sera difficile d'empêcher les transnationales de pénétrer librement jusque dans nos nappes phréatiques. Par exemple, le chapitre 11 de l'ALENA confère aux investisseurs le droit de poursuivre les gouvernements s'ils se sentent lésés dans leurs droits. Pour éviter que les transnationales ne vident le pays de son eau, nos gouvernements devront activer la clause de retrait contenue dans l'accord et surtout résister à transformer l'eau en or bleu.

Toutefois, la réalité québécoise ne va pas dans ce sens. Le premier ministre Jean Charest vient de placer à la tête du BAPE William Cosgrove, qui a déjà affirmé que « sans gouvernement les choses vont plus vite ». Cosgrove a travaillé à la Banque mondiale, au Conseil mondial de l'eau et au Secrétariat international de l'eau (financé par Suez et Saur, deux transnationales de l'eau). Ces organisations préoccupées par la « mauvaise gestion de l'eau » prônent la solution du partenariat public-privé. Dans ce partage des tâches, les partenaires publics se consacrent au financement tandis que les partenaires privés s'affairent à la construction des infrastructures ou à la gestion. Cela évoque l'expérience qu'a connu le Québec avec ses forêts.

Le rapport rédigé pour le Pentagone suggère que la crise écologique incitera nos voisins à revenir à l'idée moderne de souveraineté, sauf qu'il s'agira alors de la souveraineté d'un seul pays. Nous rendre ou nous vendre, tel sera peut-être le seul choix que nous laisserons aux générations futures, et pour lequel elles auront raison de nous en vouloir.

La décroissance en débat

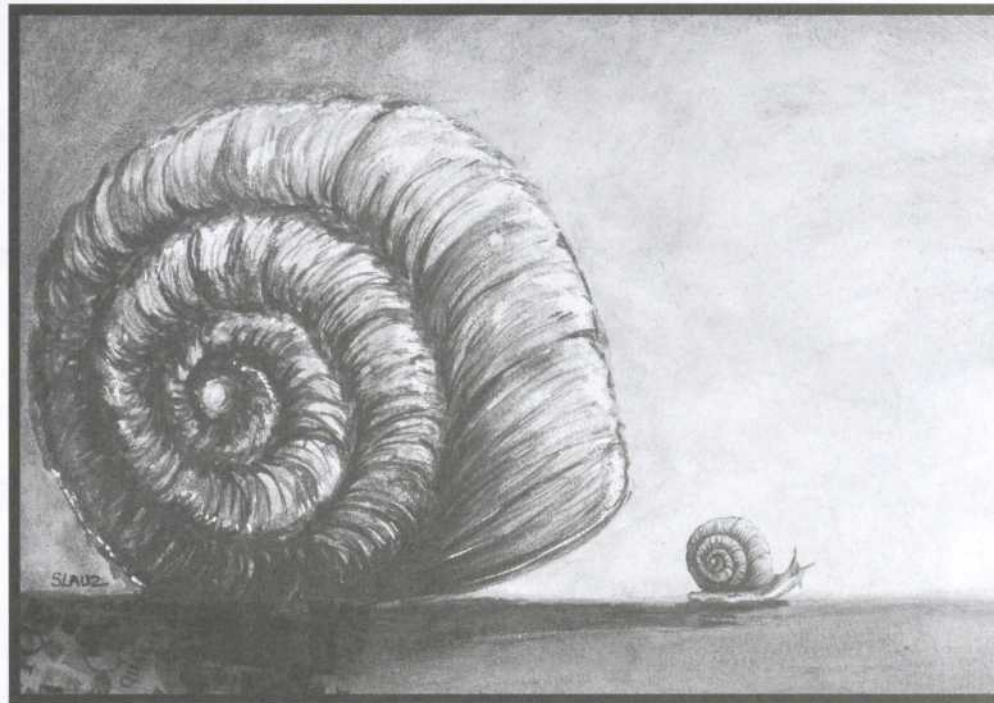
Pour contrer la mondialisation basée sur une logique de croissance économique sans limite, s'élabore aujourd'hui une nouvelle perspective : celle d'une économie de la décroissance. Ayant pour objectif de résoudre les questions sociales, environnementales et politiques, celle-ci peut prendre plusieurs visages et mérite d'être débattue.

PAUL ARIÈS

Les peuples n'ont pas confiance dans la mondialisation. Ils ont peur pour demain. Ils craignent que la société qu'ils légueront à leurs enfants soit pire encore que celle qu'ils ont reçue en héritage. Mais comment se révolter lorsque plus aucune utopie ne fait supporter les difficultés du chemin? Lorsqu'on nous répète sans cesse que le chômage nous guette ou que nous serions des nantis?

Assez de ces « globalivernes » qui nous font prendre les intérêts financiers (ou politiques) des sociétés transnationales pour ceux des humains. Assez de ces mensonges qui ne servent qu'à éteindre les lumières dans la tête des jeunes générations. Cet hymne à la mondialisation fonctionne comme un mantra censé convaincre une opinion publique majoritairement hostile. Il impose l'idée que la mondialisation serait universelle et irréversible, qu'elle serait l'effet des nouvelles technologies ou de la primauté de l'économie. Ce beau discours sert à l'évacuation du politique et désarme les peuples. Il cache que la mondialisation est une option parmi d'autres. C'est le choix réalisé par une super classe composée de quelques centaines de milliers de puissants, véritables maîtres du monde, toujours plus solidaires entre eux et arrogants. Cette oligarchie financière, médiatique et politique est l'auteur d'une contre-révolution conservatrice responsable de ce « grand bond en arrière » (Serge Halimi, *Le grand bond en arrière*, Fayard, 2004).

La naissance de cette contre-révolution remonte au Chili de 1973, même si l'effondrement heureux du bloc de l'Est lui a donné des ailes. Cette pensée trouve sa source



dans les grands *think tanks* étatsuniens. Cette mondialisation constitue pourtant une véritable « immondialisation ». Le latin enseigne que « mundus » veut dire autant monde que propre. Or la mondialisation est sale. Elle détruit les humains comme la Terre. La force des résistances prouvent que nombreux sont ceux qui ne veulent plus de « cette domination des uns sur les autres et de tous sur la nature » (Stéphane Bonnevault, *Développement insoutenable*, éditions du Croquant, 2003).

Nous ne pourrions cependant passer de la résistance à l'offensive et à l'invention d'un autre monde que si nous parvenons à briser les chaînes mentales qui nous font presque trouver normales nos autres chaînes. Cela suppose d'opposer à l'imaginaire, aux concepts et aux pratiques de la contre-révolution d'autres fictions, d'autres théories et d'autres solidarités. Cela suppose aussi que les milieux antimondialistes et altermondialistes acceptent enfin de voir que l'incapacité à reconstruire une solution de rechange globale ne tient pas qu'à la trahison de la gauche traditionnelle et à son ralliement majoritaire au social-libéralisme. Une telle reconstruction suppose d'avancer des propositions pour résoudre à la fois les questions sociales, environnementales et politiques. Pourquoi continuer de faire de la politique avec les rêves de nos adversaires : mirages de la société de consommation et de la croissance?

Aucune croissance économique infinie n'est possible dans un monde fini.

Stéphane Lauzon, *La lenteur d'un mouvement*, 9 x 6 po., médiums mixtes, 2005

L'auteur, directeur du journal *L'immondialisation*, est politologue, militant altermondialiste et écrivain

Notre seule certitude est l'impossibilité pour ce système de perdurer. Déjà parce que le mode de vie qui lui est lié n'est pas souhaitable humainement. Il engendre son lot d'aliénations et de misères. Il conduit à ce que Dany-Robert Dufour qualifie d'*art de réduire les têtes* (Denoël, 2003). Ensuite, parce que ce mode de vie capitaliste qui a inventé à la fois les forçats du travail puis de la consommation n'est pas généralisable : cessons de croire que tous les humains pourraient vivre demain comme des Occidentaux moyens si la justice sociale triomphait. Aucune croissance économique infinie n'est possible dans un monde fini. Enfin, parce que la concentration des richesses dans les mains d'une petite minorité engendrera nécessairement toujours plus de violences.

La seule vraie question n'est pas de savoir si nous transmettons aux générations futures une Terre abîmée, mais si elle sera encore « viable » et combien de siècles seront nécessaires pour qu'elle le redevienne.

LA DÉCROISSANCE EST-ELLE SOLUBLE DANS LA MODERNITÉ?

Aurions-nous enfin trouvé avec la notion de « décroissance soutenable » la solution miracle capable de réenchanter notre futur et nos combats? Son succès est le signe que beaucoup de victimes du « grand bond en arrière » attendaient quelque chose de neuf, capable de réenchanter le monde. Le mot de décroissance est certes nouveau, mais il recycle certains débats européens des années 1960-70 : la décroissance est bien la continuation des critiques de la

société du spectacle et de la consommation. Ce terme doit son succès à son caractère provocateur. Mais chacun, ensuite, en propose une lecture très différente : pour certains, il constitue un vrai programme (avec ses prophètes comme Nicholas Georgescu-Roegen, Jacques Ellul, Edward Goldsmith, James Lovelock); pour d'autres, il indique seulement le lieu où quelque chose se cherche. Son grand intérêt est de dire que « le monde comme il va » est impossible.

Nous n'allons pas seulement dans le mur, nous y sommes déjà, mais nous ne nous en rendons pas véritablement compte car ce mur est « mou ».

Les catastrophes écologiques ou sociales n'ont jamais le visage attendu; les humains ont une capacité extraordinaire à rebondir à partir d'un néant. Comment font les peuples des bidonvilles pour vivre avec si peu? Ne nous leurrons pourtant pas : les conséquences du réchauffement planétaire, de l'épuisement des ressources, de l'appauvrissement de la diversité génétique, de la pollution généralisée seront considérables... même si nous cessons immédiatement de nuire à cette Terre... prêtée par nos enfants. La seule vraie question n'est pas de savoir si nous transmettons aux générations futures une Terre abîmée, mais si elle sera encore « viable » et combien de siècles seront nécessaires pour qu'elle le redevienne.

La critique de la société de consommation est plus que jamais nécessaire. Déjà parce qu'aucune croissance infinie n'est possible dans un monde fini; ensuite parce qu'aucune

Énergie solaire : un potentiel sous-exploité

STEVEN GUILBEAULT

L'auteur est directeur de Greenpeace Canada, bureau du Québec

Peut-on utiliser l'énergie solaire au Québec et si oui, à quel prix? L'énergie solaire est-elle une solution de remplacement viable?

Avant d'examiner la question plus à fond, décrivons brièvement les trois différents types de technologies et de techniques qui permettent d'utiliser l'énergie solaire.

Premièrement, le solaire photovoltaïque (PV) est la technologie par laquelle l'énergie du soleil est transformée en électricité. C'est généralement la technologie à laquelle on fait référence quand on parle de « panneaux solaires ». Bien qu'utilisée de façon encore timide au Canada, cette forme de production d'électricité prend de plus en plus de place dans différents pays du monde, notamment en Europe et aux États-Unis. D'ailleurs, la ville de San Francisco offre une mesure incitative de plusieurs milliers de dollars pour l'achat et l'installation de systèmes PV résidentiels.

Deuxièmement, le solaire thermique; ainsi appelé parce que l'énergie produite n'est pas de l'électricité, mais plutôt de la chaleur, qui peut ensuite servir à chauffer l'eau ou encore l'air intérieur. Cette technologie est semblable à la première dans la mesure où ce sont généralement des panneaux qui sont chauffés par le soleil. À l'intérieur des panneaux circule un liquide ou de l'air. Notons ici l'exemple très intéressant du « mur solaire » installé à l'usine Canadair de Bombardier à Dorval. Ce mur, orienté vers le Sud, est recouvert d'une grande surface noire qui permet de préchauffer l'air utilisé pour le chauffage de l'édifice. Ce système a coûté 285 000 \$ et il génère des économies annuelles d'énergies de 170 000 \$. Une période d'amortissement de seulement 1,7 an. Autre exemple intéressant, celui de l'Autriche qui produit annuellement 3162 terajoules (TJ) d'énergie à l'aide du solaire thermique, contre seulement 11 pour le Canada. Donc, avec une population 4 fois inférieure (et un climat semblable), l'Autriche produit 280 fois plus d'énergie à l'aide du solaire que le Canada...

Troisièmement, le solaire passif, qui fait surtout référence à des techniques de construction et d'orientation des immeubles et des maisons, plutôt qu'à une technologie précise. Le solaire passif consiste essentiellement à bien orienter les

société ne peut fonctionner durablement en étant fondée sur la seule logique de la consommation, car on commence alors par surconsommer des objets, puis on consomme d'autres humains (violences sexuelles, managériales, etc.) avant de finir par se consommer soi-même (suicides, drogues, etc.). Cette critique de la croissance est certes salutaire, mais elle ne suffit pas à construire une solution de rechange : elle peut tout autant nourrir un imaginaire fondé sur la quête d'une société plus humaine avec « moins de biens mais plus de liens », que contribuer à enfermer les masses dans une marginalisation croissante sans remettre en cause les bases du capitalisme.

LA DÉCROISSANCE DONT NOUS NE VOULONS PAS

Le mot d'ordre de la décroissance permet parfois de recycler les vieux thèmes. Un regain de l'esprit réactionnaire est visible lorsque certains se donnent comme but de revenir au passé au nom de la dangerosité de la foi dans le progrès, comme si le but était d'en finir avec le travail de la raison. Le féodalisme se trouve alors paré de toutes les vertus d'une société respectueuse de la nature (écosystème), bref d'une véritable bio-économie. Ce point de vue débouche sur une curieuse alliance entre partisans de l'extrême-droite, comme Alain de Benoist, et certains « objecteurs de croissance » dans le mouvement écologique. Le pire est alors de « faire du vieux avec du neuf », lorsque ce qui résiste au système-monde occidental est le produit de cette même mondialisation. N'est-ce pas pourtant ce qui menace ceux qui, faute de pouvoir se projeter dans un futur capable de

mettre en branle les jeunes générations, se replie avec nostalgie dans un passé composé en oubliant ses crimes? Est-ce par hasard ou gratuitement que l'on soutient que la société aurait commencé à décliner avec le judéo-christianisme, les Lumières, 1789 ou 1917? Il faudrait donc revenir en arrière (puisque nous aurions fait fausse route).

Méfions-nous de l'usage de certaines métaphores comme celle du train mal aiguillé, car aucun retour en arrière n'est jamais possible, sinon sous forme d'une régression. Les sociétés traditionnelles ne sont en rien notre idéal. Ne faisons pas de l'égalité et de la démocratie la mère de tous nos vices. Ne renvoyons pas dos à dos la défense des droits et celle des privilèges. Ne rejetons pas les services publics sous prétexte de combattre l'assistanat. Notre modèle de société n'est pas celui des petits boutiquiers ou des petits patrons, mais la recherche d'autres formes de coopération et de socialisation.

Le regain du « socialisme utopique », longtemps condamné au silence par le « socialisme scientifique » (Marx) est également visible lorsque le projet d'une société décroissante ne semble relever que de la bonne volonté des gens, et non point d'une analyse concrète des rapports sociaux et des alternatives qui se développent au cœur des luttes à l'échelle planétaire. Beaucoup d'objecteurs de croissance semblent ne pas croire à la possibilité d'accoucher l'histoire de formes nouvelles de vie ou d'obtenir une mobilisation des plus déshérités en faveur d'un autre

immeubles, de façon à maximiser les gains solaires : beaucoup de fenêtres au Sud, peu au Nord, une bonne isolation, etc. Dans certains immeubles particulièrement bien conçus à cet égard, on peut combler jusqu'à 50 % des besoins de chauffage par l'utilisation du solaire passif. Cette technique exige par contre un aménagement urbain conçu en fonction de la course du soleil, un élément présentement complètement absent de la planification urbaine.

On le voit, le potentiel de l'énergie solaire est énorme. Une étude intitulée « *Solar Generation* », réalisée en 2001 par Greenpeace International et l'Association européenne de l'énergie solaire, démontre comment l'énergie solaire photovoltaïque pourrait fournir de l'électricité à un milliard de personnes tout en générant deux millions d'emplois d'ici 2020. Pour l'Amérique du Nord, les emplois passeraient de 44 000 en 2000, à 2 millions d'ici 2010. D'ici 2040, le solaire photovoltaïque pourrait représenter 20 % de la production mondiale d'électricité.

Le Québec et le Canada travaillent présentement à la mise sur pied de leurs stratégies dans le cadre du Protocole de Kyoto. Ces stratégies devraient faire une place de choix aux énergies renouvelables émergentes. Plusieurs provinces canadiennes ont déjà adopté des lois et règlements en ce sens.

La Colombie-Britannique, par exemple, accorde une exemption de taxes lors de l'achat de systèmes résidentiels de production d'énergie de remplacement. Le Manitoba va de l'avant avec la construction de 10 000 unités résidentielles chauffées à l'énergie géothermique.

Il est vrai que la production d'électricité à partir du solaire PV est encore dispendieuse, mais les coûts diminuent constamment. L'énergie solaire thermique, pour le chauffage de l'eau et parfois de l'air, offre des possibilités plus qu'intéressantes. Cette technologie permet d'utiliser l'énergie solaire pour chauffer un bâtiment.

Les stratégies québécoise et canadienne de mise en œuvre du Protocole de Kyoto devraient inclure l'installation de milliers de systèmes solaires thermiques et PV. Ce programme devrait également être assorti de la facturation inversée, qui permet au consommateur de revendre son excédent d'électricité sur le réseau électrique. Le Manitoba possède déjà une législation à cet effet. De tels programmes existent dans plusieurs pays d'Europe, au Japon et aux États-Unis. La ville de San Francisco a adopté deux résolutions qui en feront l'un des plus importants producteurs d'énergie solaire au monde! Notons également que la gare centrale de Kyoto produit une partie de son électricité à l'aide de l'énergie solaire!

projet de société. C'est pourquoi ils disent n'avoir foi que dans la pédagogie des catastrophes, seule capable, selon eux, de guérir l'humanité de son fantasme de toute-puissance. Ce point de vue qui empêche de partir de la situation de ceux qui ont intérêt à la décroissance interdit tout ancrage social dans les luttes sociales. Il a foi dans les figures de la marginalité, pas dans celle du peuple, et débouche sur le rejet du syndicalisme.

LA DÉCROISSANCE DONT NOUS NE VOULONS PEUT-ÊTRE PAS

Certains « objecteurs de croissance » aspirent à changer leur mode de vie. Leur mot d'ordre de la « simplicité volontaire » est fertile dans la mesure où il insiste sur la nécessité de vivre en conformité avec ses propres valeurs en multipliant pour cela les micro-alternatives; à ne pas être seulement un révolutionnaire en paroles, mais à moins nuire aux autres et à la Terre. Le « décroissant » est alors un grand frère du partisan du commerce éthique.

Mais ce choix d'une certaine décroissance individuelle ou communautaire deviendrait dangereux s'il aboutissait à revendiquer le droit à la pauvreté pour les masses, sans rien dire ou opposer à la goinfrerie des tout-puissants. Les limites d'une certaine conception individualiste de la décroissance ont pour cause le refus d'une analyse en termes de classes. Comme si la mondialisation n'était pas le résultat d'un choix d'une minorité, mais l'effet naturel (presque inéluctable) de la technique (la technoscience) et de l'économique. De ce point de vue, nous ne serions d'ailleurs pas tant orphelins de projets politiques que d'une défaillance du religieux : il faudrait donc d'abord travailler à la (re)spiritualisation du monde. Le mouvement de la décroissance risque, dans cette conception, de devenir un creuset du *New Age* et des idéologies de « croissance personnelle » participant alors à la dépolitisation rampante de la société.

Or, l'objectif n'est pas d'aller au peuple en prônant la décroissance, faute de mieux, mais de convaincre les déshérités qu'ils ont tout à gagner à imposer à la minorité des repus un autre type de partage, donc aussi de richesses.

LA DÉCROISSANCE DONT NOUS VOULONS

Le mot d'ordre de la décroissance est en revanche indispensable si, fort du constat que 20 % des humains consomment 80 % des ressources, nous en concluons que 80 % font une majorité capable d'imposer d'autres choix. Les nouveaux Maîtres de ce monde sont en effet convaincus qu'il est possible, faute désormais de menace révolutionnaire, d'abandonner le vieil objectif de développement humain

universel afin de se préserver pour eux le maximum de croissance tant que l'écosystème peut encore le supporter.

L'idée d'une croissance partagée entre tous est le fruit de la guerre froide. La notion de développement économique fut officialisée aux États-Unis comme objectif pour le XX^e siècle, en 1947, par le Président Truman, afin de donner d'autres espoirs aux peuples que la révolution « communiste ». Depuis la chute du mur de Berlin, la mythologie de la croissance pour tous est devenue non seulement un hochet inutile, mais dangereux. Le « grand bond en arrière » est la prise en compte de ce nouveau rapport de force entre classes sociales et nations dans un contexte de crise écologique. Le démantèlement des services publics, la fin de la redistribution sociale et plus largement les régressions politique, sociale, culturelle et psychique seront le prix à payer pour que leurs privilèges et leur pillage perdurent.

Le système capitaliste est donc bien entré dans une nouvelle phase : il est moins que jamais réglable puisqu'il privilégie la production à la reproduction. Il menace la reproduction de toute vie y compris humaine. Il ne s'agit pas, avec la décroissance, de faire la même chose en moins. Il s'agit d'inventer, pas à pas, une autre société et d'autres rapports humains. Nos désillusions sont une chance, car elles obligent à réaffirmer que la question essentielle est bien celle du partage. Partage des ressources, mais aussi partage d'autres richesses.

Quel contenu donner à une autre économie? Aucune fuite en avant dans le productivisme ne sera plus jamais possible. L'urgence est à inventer un autre rapport au temps et à l'espace. Il faut, par exemple, mettre en œuvre une véritable révolution de la lenteur : des initiatives comme le mouvement *Slow Food* (par opposition au *Fast Food*) ou celle des municipalités qui adhèrent au mouvement international *Cittàslow* (villes lentes), fondé en Italie, montrent l'exemple. Il faut donner la priorité à la lenteur et aux courts trajets (trains régionaux) sur la vitesse et les longs trajets (TGV). Il faut rendre la ville impossible à vivre aux automobiles, ce qui suppose de développer les transports en commun, les pistes cyclables ou piétonnières. Il faut créer un véritable « revenu universel » pour combattre l'insécurité sociale qui contribue aujourd'hui à ancrer les individus dans une course folle et sans fin vers la croissance. Il faut rendre à l'école sa dimension culturelle et institutionnelle et non pas l'ouvrir sur l'économie; il faut adopter une fiscalité qui pénalise les transports de marchandise, qui freine les délocalisations, qui permette enfin de « vivre et travailler au pays »; il faut aller vers une relocalisation, c'est-à-dire vers une reterritorialisation, prélude à une repolitisation. Nous avons besoin d'entretenir et d'inventer de nouvelles communautés politiques citoyennes. Nos désillusions ont tranché de vieux débats et créent donc la possibilité d'un rapprochement nouveau entre les enfants de Proudhon et de Marx. ●

Il s'agit d'inventer, pas à pas, une autre société et d'autres rapports humains. Nos désillusions sont une chance, car elles obligent à réaffirmer que la question essentielle est bien celle du partage.

Changement de cap

Alors que les gouvernements, souvent à la remorque des entreprises, montrent peu d'empressement à édicter des normes environnementales face aux problèmes écologiques, la tâche politique qui nous incombe peut paraître gigantesque. Elle n'est pas cependant au-dessus de nos capacités. Nous ne sommes pas condamnés au pire.

JEAN-CLAUDE RAVET

L'ampleur de la mobilisation populaire contre le projet du Suroît montre l'immense potentiel de combativité qui couve dans la société québécoise quant aux enjeux écologiques. Le mouvement altermondialiste est certainement un artisan incontournable de ce changement de cap nécessaire, dans la mesure où il articule les enjeux internationaux, nationaux et locaux. Mais le défi demeure de resserrer les liens entre les groupes écologistes, les organisations politiques de gauche, le mouvement populaire, syndical, altermondialiste et de les réunir en un vaste réseau de coordination de résistance, de dissidence et de revendication. Eau-secours est un exemple à petite échelle de ce genre de réseau pluraliste qui devrait s'étendre.

Ainsi comprise, l'«écocitoyenneté» se joue sur divers fronts. Cette dernière n'est pas simplement, comme le souhaiteraient les instances gouvernementales, réduite à des comportements individuels centrés sur l'économie d'énergie domestique, la récupération et le recyclage – qui ont certes leur importance. Elle consiste à investir les institutions politiques pour arracher l'État à l'emprise de la dérégulation néolibérale, afin qu'il applique son pouvoir de réglementation, de limitation et de contrôle du champ économique tout en soutenant des voies alternatives – énergie renouvelable, transport en commun, urbanisme écologique, etc. Car, sans cette politisation de l'État, l'économicisme ambiant ne pourra que pénétrer toujours plus avant dans la société, entraînant à sa suite la privatisation des services et des biens publics et l'assujettissement des normes environnementales à la loi du profit et de la croissance illimitée.

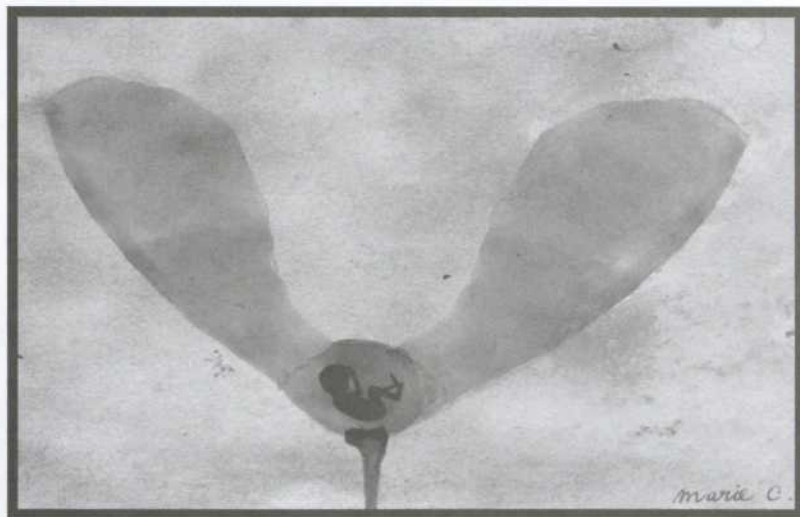
Tout porte à croire en effet que les principaux pays pollueurs, signataires du Protocole de Kyoto en vigueur depuis le 16 février dernier, réévalueront malheureusement à la baisse la réduction de leurs émissions de CO₂ – outre évidemment les États-Unis, de loin le pays plus pollueur, qui d'emblée n'a pas voulu le ratifier. Rappelons que l'objectif des accords est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % d'ici 2012, et ce, par rapport au niveau de 1990. Or –

croissance oblige! –, selon une étude de l'Agence internationale de l'énergie (AIE, 2000), ces émissions connaîtront plutôt une hausse de 60 % par rapport à leur niveau de 1997. Tout au mieux, les principaux pays pollueurs se rabattront sur le mécanisme néolibéral aussi absurde qu'hypocrite qu'est le marché de l'achat et de la vente des droits à polluer, et en achèteront à des pays plus « propres » – ceux du Sud, évidemment, qui ont par ailleurs le plus besoin de se développer. À moins qu'ils déménagent une partie de leurs industries les plus polluantes au Sud, comme l'encourageait un ex-économiste en chef de la Banque mondiale, Lawrence Summers, pour la simple raison que « les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé... »! Aussi longtemps que les exigences écologiques seront subordonnées au principe sacrosaint de la croissance et du profit, elles ne pourront se concrétiser qu'en demi-mesures sans lendemain.

Dans une société où le politique se dissout dans le marché et son illusoire logique autorégulatrice, où les transnationales dictent quasiment les normes et menacent de procès les États qui oseraient restreindre leur droit au nom du bien commun, le renforcement de l'État passe nécessairement par la mobilisation démocratique des citoyens qui veillent à ce que les intérêts privés soient subordonnés au bien public, dans l'ordre des affaires humaines. En ce sens, il n'y a pas d'institutions politiques dignes de ce nom sans démocratie participative. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que la citoyenneté tend à se rabattre sur des clients et des consommateurs avertis, isolés les uns des autres et reliés virtuellement entre eux par un vaste réseau médiatique de

Tout porte à croire que les principaux pays pollueurs, signataires du Protocole de Kyoto, réévalueront malheureusement à la baisse la réduction de leurs émissions de CO₂.

Marie Cardouat,
Sans titre, 5 x 3 po.,
encre sur papier, 2005



sondage et de publicité qui s'est substitué à l'espace public de discussion, ratatinant ainsi les opinions à de simples slogans et clichés qu'on se charge d'ailleurs, à grands renforts de moyens, de fabriquer. L'espace public, en effet, a peu à voir avec ces concertations d'acteurs de la société civile, porteurs de leurs propres intérêts, à la mode néolibérale, où, la plupart du temps, les géants d'entreprises se gaussent de leurs vis-à-vis. Les débats n'aboutissant, au mieux, qu'à un marchandage ou encore au plus petit dénominateur commun sans portée significative.

ET LE SUD ALORS?

Faire face à l'urgence écologique, c'est bien entendu se tourner vers les pays en développement. C'est là que les effets du réchauffement climatique se font le plus sentir. C'est de là aussi que se dévoile l'absurdité de l'américanisation du monde, de la manière de vivre, de produire et de consommer à outrance. La mondialisation capitaliste n'est pas là pour jeter un pont entre les pauvres et les riches, elle creuse plutôt l'écart en « organisant la pénurie » (Vandana Shiva) et en hypothéquant la capacité des pays du Sud à satisfaire leurs besoins essentiels. Les institutions financières internationales, comme le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, au service de la financiarisation du capital, orchestrent l'assujettissement des pays en développement à la dérégulation politique qui favorise les transnationales au détriment des populations locales qui se voient privées des services publics et de leurs stratégies de développement.

La remise en cause de la logique de croissance appelle l'instauration de mesures politiques et économiques qui favorisent la mise en œuvre de stratégies de développement qui se concentrent sur le marché intérieur et répondent aux besoins fondamentaux criants. Encore faudrait-il que les pays riches acceptent de se faire rattraper, de sortir de l'impérialisme, fût-il à visage humain. Nous comprenons que de telles remises en cause sont tributaires d'une volonté politique qui ne peut émaner que d'actions politiques citoyennes d'envergure. Par exemple :

refonte démocratique des instances internationales de régulation, taxation des échanges financiers qui pourrait servir au développement humain, ou encore, annulation de la dette. Cette dernière mesure est certainement prioritaire, quand on pense que, par le biais de la dette, les pays du Sud transfèrent vers le Nord plus que ce qu'ils reçoivent en aide : 45 milliards de dollars en 1998, 114 milliards en 1999 (ATTAC, *Le développement a-t-il un avenir?*, p. 148).

UNE DÉCOLONISATION DE L'IMAGINAIRE

Le renoncement au productivisme implique une révolution sociale, politique, économique et culturelle, tant il boule-



verse de fond en comble notre manière de vivre et de penser. Une longue marche vers la décolonisation de la pensée et des besoins a déjà commencé. Elle doit faire place à une autre conception de la richesse qui ne soit plus centrée sur la capacité de dépenser, d'acquérir, de posséder, mais davantage sur la capacité de se passer de choses au profit de la qualité des relations humaines, de la solidarité et du partage, du plaisir de vivre simplement, de la joie de sentir la beauté des choses et d'habiter humainement notre environnement dans le respect des limites du monde fini qu'est le nôtre. Cet art de vivre – si loin de cette course vers nulle part, de cette production déchaînée de marchandises, aussi absurde que délirante, qui culmine avec l'éloge de la laideur, de l'arrogance, du mépris et de la bêtise – a quelque chose à voir avec « le principe responsabilité » tel qu'énoncé par le philosophe allemand Hans Jonas : « Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur la Terre. » Il offre une assise éthique à une nouvelle manière d'habiter le monde, à l'extrême opposé de la mondialisation actuelle qui impulse au pillage et carbure à la prédation sans état d'âme parce qu'elle s'impose comme destin.

En ce sens, ce que Osvaldo Pieroni a appelé le programme en six « R » peut très bien servir de principes d'action : *réévaluer* les valeurs sur lesquelles nous fondons notre vie, *restructurer* l'appareil de production en fonction des valeurs que nous privilégions, *redistribuer* les richesses, *réduire* l'impact sur la biosphère de nos modes de production et de consom-

Nathalie Ciccocioppo,
Vide de sens, 3 x 5 po.,
techniques mixtes,
2005

« Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur la Terre. »

mation, *réutiliser* les biens d'usage au lieu de les jeter et *recycler* les déchets, comme le souligne Serge Latouche (*Survivre au développement*, p. 99).

Cette valorisation des comportements non marchands dans la société et d'un rapport au monde tissé de responsabilité, de solidarité et de respect est de ce fait même indissociable d'un engagement politique au moyen duquel les êtres humains signent, par leur parole et leurs actions, leur appartenance plurielle à un même monde. Dans les lieux qui

leur sont donnés en partage, ils instituent la liberté, ce gage de leur sollicitude à l'égard de ce monde. Non ce *laissez-faire* si compatible avec l'exploitation, mais cela même qui fait d'eux des *êtres-auprès-des-autres* sur cette petite Terre où se joue l'avenir incertain de notre fragile humanité. ●

Énergie éolienne : le modèle danois

STEVEN GUILBEAULT

L'industrie éolienne danoise emploie plus de 10 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de 650 millions de dollars par année. Grâce à cette forme de production d'énergie, le Danemark élimine progressivement l'utilisation des centrales thermiques au charbon et on prévoit que d'ici 2030, l'éolien représentera environ 40 % de sa production énergétique. Le Danemark produit déjà 20 % de son électricité grâce au vent.

Évidemment, le Danemark ne se trouve pas dans une situation si avantageuse par un simple concours de circonstances. Depuis le début des années 1970, le gouvernement danois favorise le développement et l'implantation d'une industrie éolienne forte, notamment par le biais de crédits d'impôts, de crédits à la recherche, d'investissements publics, etc. À l'opposé, un pays comme le Canada n'investit que timidement (quelques dizaines de millions de dollars en recherche et développement par an pour les énergies renouvelables, contre 150 à 200 millions \$ pour le nucléaire) dans cette forme d'énergie, se tournant plutôt vers les énergies fossiles comme le charbon, les sables bitumineux et le nucléaire. Ces orientations rendent notre combat sur les changements climatiques d'autant plus difficile.

Pour atteindre son objectif de production éolienne de 40 %, le Danemark prévoit mettre sur pied un vaste programme de développement de parcs éoliens en mer (*off-shore*). Grâce à ce projet, plus de 4000 MW seraient produits, fournissant ainsi de l'électricité à plus de 100 000 ménages. Selon de récents rapports européens, le potentiel d'énergie éolienne en mer pourrait théoriquement dépasser de 10 fois la demande énergétique danoise! Dans le cas de l'Allemagne, c'est 25 000 MW d'éolien en mer que l'on prévoit installer d'ici 2025.

Dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie concernant la centrale au gaz naturel du Suroît, Greenpeace et d'autres groupes écologistes québécois ont mandaté la firme Hélimax, firme de consultants indépendante en énergie éolienne, afin de procéder à la cartographie éolienne de tout le sud du Québec (au sud du 53^e parallèle) ainsi qu'à

une analyse des retombées socio-économiques de la mise en place d'un programme ambitieux de développement éolien (l'étude d'Hélimax est disponible sur le site de Greenpeace au <www.greenpeace.ca/fr>).

L'étude révèle notamment que le Québec dispose d'un potentiel éolien technique d'environ 100 000 MW avec des éoliennes installées à moins de 25 km des lignes existantes de transport d'électricité. C'est plus que la production totale actuelle d'Hydro-Québec. Le potentiel est considéré économiquement viable à court et à moyen terme.

Mais l'étude d'Hélimax ne se contente pas d'évaluer le potentiel éolien. La firme de consultants a également évalué le potentiel de création d'emplois et de retombées économiques pour le Québec à l'aide du modèle de l'Institut de la statistique du Québec. Selon l'un des scénarios de l'étude (la réalisation de 4000 MW d'ici 2008), 14 000 emplois directs (années-personnes) et 48 000 emplois indirects seraient créés sur un horizon de 25 ans. Même avec un scénario pessimiste (la réalisation de seulement 1000 MW d'ici 2008), 4000 emplois directs et 12 000 emplois indirects seraient créés en 25 ans.

À la suite de la publication de l'avis de la Régie de l'énergie, le gouvernement Charest a demandé à Hydro-Québec de procéder à un appel d'offres pour un deuxième bloc de 1000 MW d'éolien (le premier étant celui annoncé pour la Gaspésie le 4 octobre dernier). Hydro-Québec Production a également annoncé un projet de 200 MW d'éolien près de Rivière-du-Loup avec la firme Skypower. C'est donc 2200 MW d'énergie éolienne qui seront installés au cours des prochaines années au Québec.

Que doit-on conclure de ces dernières annonces? La réponse se trouve peut-être dans la commission parlementaire sur l'avenir de l'énergie au Québec. Les travaux de la commission ont débuté en décembre et ils représenteront une étape importante quant à l'avenir de l'éolien. Le document d'orientation préparé pour cette commission fait beaucoup de place au gaz naturel (projets de cogénération, port méthanier, substitution au pétrole dans le secteur des transports, etc.) et peu de place aux énergies renouvelables. De plus, Hydro-Québec entend réinvestir 1,2 milliard \$ (selon une étude externe, ce montant pourrait être de 2,3 milliards) dans la centrale nucléaire Gentilly-2.

Le Québec a-t-il pris le virage de l'éolien? La bataille reste à faire.

L'auteur est directeur de Greenpeace Canada, bureau du Québec

De la domination à la solidarité

Entrevue avec Jürgen Moltmann

La tradition judéo-chrétienne a souvent été accusée de vouloir soumettre et dominer la nature, en instaurant les humains maîtres de l'univers à l'image d'un Dieu monarque. Théologien protestant de réputation mondiale, Jürgen Moltmann a approfondi la question écologique dans un traité intitulé *Dieu dans la création*, ainsi que dans une anthologie, qui vient de paraître en français, *Le rire de l'univers* (Cerf, 2004). Dans cette entrevue, il ouvre, grâce à une perspective trinitaire, un chemin de réconciliation entre la société et la nature.

Relations : Comment êtes-vous parvenu à développer une théologie trinitaire de la création qui se connecte aux théories actuelles de l'astrophysique et des sciences de la Terre?

Jürgen Moltmann : Dès le début de la modernité, beaucoup de gens se sont représenté le rapport de Dieu au monde selon l'image d'un monarque absolu : Dieu est le Seigneur, le monde est sa propriété et il peut en faire ce qu'il veut. Dieu a été pensé comme « au-delà » et le monde comme « ici-bas ». Ainsi, on a finalement conçu Dieu comme dépourvu de monde et le monde, dépourvu de Dieu. Dans cette vision, en tant qu'image de ce Dieu, l'être humain doit se comprendre comme maître de la Terre. Tout comme Dieu est seigneur et propriétaire de la Terre, il est destiné à l'être aussi, et il le devient par l'entremise de la science et de la technique, car « savoir égal pouvoir ».

C'est de cette manière qu'ont été créés les fondements de la civilisation scientifico-technique moderne, ainsi que ceux de la soumission et de l'exploitation impitoyables de la nature. Celle-ci se trouve réduite au rang de simple matériau pour la construction de la culture humaine. La crise écologique de la civilisation moderne n'est pas seulement une crise de l'environnement, c'est aussi une crise de l'existence humaine; pas seulement une crise morale, mais aussi

une crise religieuse. Pour en sortir, deux conversions sont nécessaires : la première touche à notre image de Dieu; la seconde à notre image de l'être humain. Cela passe, selon moi, par la redécouverte du Dieu trinitaire. Le Dieu trinitaire n'est aucunement un maître isolé, détestable et terrifiant qui trône au ciel. Il ne se subordonne pas tout, comme le font les dictateurs sur Terre. Au contraire, il est un Dieu communautaire et riche de relations. Tel que mentionné dans le Nouveau Testament, « Dieu est amour ». Et l'amour n'est jamais seul. Dieu le Père, le Fils et l'Esprit vivent dans une communauté parfaite d'amour l'un par l'autre, l'un pour l'autre et l'un dans l'autre. Dans l'évangile selon saint Jean, Jésus dit : « Je suis dans le Père et le Père est en moi » (Jn 14, 11), et « Nous sommes un » (Jn 17, 22). Si cela constitue la vérité du mystère divin, alors nous, hommes et femmes, correspondons à Dieu, non pas à travers la domination et la soumission, mais par la communauté, l'amour et la solidarité avec toutes les créatures. La communauté de création dans laquelle nous vivons est donc l'image de Dieu sur terre. Son mystère n'est pas la domination ni la propriété, mais la réciprocité et la vie des uns pour les autres.

J'ai intitulé mon traité écologique de la création, *Dieu dans la création*, pour signaler la présence de Dieu dans toute chose et la présence de toute chose en Dieu, et ainsi dépasser sur le plan théorique la destruction matérialiste de la nature au nom de la rationalité instrumentale. De cette manière, on regarde le monde avec d'autres yeux. On ne veut plus le dominer et l'exploiter, mais plutôt vivre dans et avec lui. Lorsque nous disons que la Terre est la planète bleue, dont l'atmosphère et la biosphère nous donnent la vie, nous ne pouvons pas dire que nous vivons « sur la Terre », mais bien « dans la Terre ».

J'ai constaté une similitude entre la théologie trinitaire et les théories scientifiques actuelles que l'on retrouve, par exemple, dans le livre du biologiste et cybernéticien James Lovelock, *La Terre est un être vivant. L'hypothèse Gaïa* (éd. Flammarion, 1999). Le biochimiste, Rupert Sheldrake, cherche également dans *La mémoire de l'univers* (éd. du Rocher, 1994) ce qui a favorisé l'émergence de la vie. Si les théories cosmologiques contemporaines partent d'un « Big Bang originel », elles doivent aussi tabler sur une histoire irréversible de la nature (par exemple, dans l'ouvrage de Carl-Friedrich von Weizsäcker, *History of Nature*). Or, cette

La crise écologique de la civilisation moderne n'est pas seulement une crise de l'environnement, c'est aussi une crise de l'existence humaine; pas seulement une crise morale, mais aussi une crise religieuse.



Aurore Petit,
Sans titre, 11 x 8 po.,
 techniques mixtes
 sur papier, 2005

histoire ne peut pas seulement avoir une mémoire, elle doit aussi renfermer une espérance et un dessein. C'est ainsi que la théologie en arrive à une problématique commune avec l'astrophysique et les sciences de la Terre.

Rel. : Que répondez-vous aux critiques de la démesure technico-économique qui accusent la conception chrétienne de l'être humain d'être à la racine de la destruction des écosystèmes?

J. M. : Un précepte de l'anthropologie biblique révèle aux humains leur destination : « Dominez la Terre » (Gn 1, 28) et « Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toute la Terre » (Gn 1, 26). À l'époque où cela a été écrit, les humains formaient des peuples de pasteurs nomades, complètement dépendants de la nature et, pour cette raison, adoraient les forces de la nature et la fécondité de la terre comme des dieux. Dans ce contexte, ces paroles opéraient comme une exhortation adressée à des êtres soumis aux aléas de la nature pour qu'ils prennent conscience de leur propre valeur. Cependant, le rapport des humains à la nature s'est inversé et ils ne sont plus dépendants de la nature, mais c'est plutôt la nature qui est devenue dépendante des humains. Dès lors que nous vivons dans ce nouveau contexte, ces paroles se sont perverties et opèrent de manière destructrice sur la nature extérieure et sur la nature du corps humain en anéantissant finalement les deux.

Qui plus est, cette anthropologie de la domination n'est même pas chrétienne. Une anthropologie chrétienne s'oriente d'abord vers le Christ. Sa domination est amour et

guérison des blessures; elle libère la création de la douleur de la corruptibilité pour une « Terre nouvelle où la justice habite » (2 P 3, 13). Dans la lumière du Christ, nous comprenons les phrases de la Genèse de la manière suivante : aimez cette Terre comme vous-mêmes, vivez en communauté avec les poissons dans la mer, les oiseaux dans le ciel et toutes les créatures terrestres, car ils sont comme vous des créatures de Dieu et le reflet de sa vitalité. Ce renversement du rapport à la nature est un processus d'apprentissage qui exige une nouvelle spiritualité de la vie et de la Terre, ainsi que la production d'une science et d'une technologie nouvelles.

Aussi, dans la mesure où elle intègre les écosystèmes et les communautés de la nouvelle pensée écologique, la théologie trinitaire pourrait faire école et amener d'autres religions – par exemple, l'hindouisme et le taoïsme chinois – à adopter cette perspective écologique. Les peuples sont aujourd'hui menacés par des dangers communs : guerres nucléaires, catastrophes écologiques et misère sociale. Ce n'est que grâce à une solidarité plus forte et à une coopération plus concrète que nous survivrons.

Rel. : La crise écologique et la peur du risque technologique discréditent la philosophie des Lumières. Celle-ci devait libérer l'homme de la superstition et de la rareté matérielle. En quoi la perspective trinitaire parvient-elle à critiquer les Lumières, sans tomber dans un antihumanisme réactionnaire?

J. M. : Le mouvement des Lumières, au XVIII^e siècle, a conçu une image mécaniste du monde par les sciences



Isabelle Malenfant,
La porteuse d'eau,
5 x 7,5 po., crayons
de bois et acrylique,
2005

naturelles et les techniques. Avec ses représentations mécanistes des lois naturelles, Newton a exorcisé l'ancienne vénération pour l'«Âme du monde». La Mettrie a expliqué l'homme par la machine. Les successeurs de Descartes ont morcelé la réalité en sujet, « chose pensante », et en objet, « chose étendue ». C'est ainsi qu'un anthropocentrisme fort s'est avancé à pas mesurés. Le divin a été exclusivement mis en relation avec la subjectivité spirituelle de l'homme.

La critique légitime déplorant la destruction de la nature et l'auto-destruction de l'homme ne date pas d'aujourd'hui. En effet, dès le début de l'époque des Lumières, une nouvelle pensée holiste intégrant le corps a commencé à voir le jour avec Comenius, Böhme et Swedenborg, ainsi qu'avec les théologiens Oetinger et Hamann. À partir de ces sources, la philosophie romantique a pris naissance, laquelle permettait de penser

Les peuples sont aujourd'hui menacés par des dangers communs : guerres nucléaires, catastrophes écologiques et misère sociale. Ce n'est que grâce à une solidarité plus forte et à une coopération plus concrète que nous survivrons.

ensemble l'esprit et la nature, l'âme et le corps, le masculin et le féminin, et finalement le divin et le mondain. La pensée écologique et la médecine psychosomatique contemporaines proviennent de cette philosophie.

C'est un des défis les plus importants de notre époque que de lier les déclarations des droits humains de l'ONU, qui commencent toutes avec la seule « dignité de l'homme », et la Charte de la Terre, qui désigne les humains comme « une partie de la nature ». La nouvelle pensée trinitaire – qui apprend à voir Dieu dans le monde et toute chose en Dieu – peut dépasser le nihilisme et l'hostilité rationaliste envers la nature, tout en contribuant simultanément au développement de la dignité humaine, des droits humains et du vivre-ensemble démocratique des humains les uns avec les autres et avec la nature.

Rel. : Comment la théologie trinitaire de l'histoire entrevoit-elle le dépassement du règne moderne de la liberté – liée au droit de propriété – que l'on retrouve à la base de la croissance économique et technologique?

J. M. : Qu'est-ce que la véritable liberté humaine? La première détermination de la liberté que nous connaissons dans l'histoire politique définit la liberté en tant que domination. Celui qui gagne le pouvoir est « libre ». Il peut faire et laisser faire ce qu'il veut. Celui qui perd dans le combat pour le pouvoir n'est pas libre. Il devient soumis et ne peut rien faire. Celui qui recherche sa liberté dans la domination se reconnaît seul comme

sujet; tous les autres et toutes les choses constituent les objets qu'il s'approprie. Il ne reconnaît pas les autres comme des personnes autonomes.

Dans la société moderne individualiste, chacun doit être son propre maître. Personne ne détermine l'autre, chacun se détermine soi-même. Chacun est libre, mais personne ne se soucie de l'autre. Est-ce la véritable liberté humaine? Dans quel lieu nous sentons-nous véritablement libres? Est-ce au supermarché où nous pouvons acheter ce que nous voulons, mais où personne ne nous con-

naît ni ne nous parle, là où la caissière ne nous regarde jamais dans les yeux? Ou bien, est-ce dans un voisinage où nous nous connaissons, nous adressons la parole et nous regardons en face, là où nous nous sentons considérés tels que nous sommes? La liberté du supermarché est la réalité moderne de la liberté de choix individuelle; la liberté au

sein d'une communauté humaine est la réalité d'une liberté communicationnelle.

La première liberté se réfère aux choses, la seconde aux personnes. Si nous voulons survivre, nous devons différencier les deux types de liberté et ne pas les confondre. Lorsqu'un sujet humain se réfère à des objets, alors sa liberté prend la forme de la domination; lorsque les sujets humains se réfèrent les uns aux autres, alors leur liberté gagne la forme de la communauté dans la reconnaissance réciproque de leur dignité humaine et l'acceptation mutuelle de leur individualité personnelle. Lorsque d'autres êtres humains sont réduits à n'être que des objets, des esclaves, des forces de travail, des consommateurs ou des matériaux humains, ils sont privés de leur humanité.

La Terre dans laquelle nous vivons est-elle un objet ou bien un sujet d'un genre particulier? Les animaux sont-ils des objets ou des sujets semblables aux humains? C'est seulement si nous continuons à développer les idées fondamentales de la liberté communicationnelle que nous arriverons à une communauté durable et viable avec l'organisme terrestre et le monde animal. La loi allemande de protection des animaux de 1986 désigne les animaux comme « co-créatures » (*Mitgeschöpfe*) et évoque de cette façon la communauté de création et le Créateur. Il s'agit d'un rapport communautaire, aucunement d'un rapport unilatéral de domination.

Jusqu'à maintenant, dans la mondialisation des marchés, la Terre n'a pas été prise en considération parce que ces marchés se concentrent seulement sur les humains et sur les marchandises. Et pourtant nous vivons tous de l'organisme terrestre. Jusqu'ici, la Terre a été la martyre muette de nos exploitations et de nos pollutions. Mais, dans l'avenir, nous devons développer une politique de la Terre et faire entrer l'organisme terrestre, qui maintient la vie, dans tous les calculs économiques et politiques. D'objet de la domination humaine, la Terre doit devenir la source de tous les êtres vivants vénérée et respectée en tout lieu. Nous devons aussi formuler les droits de la Terre. Car s'il n'y a plus de monde, il n'y a pas non plus de marché mondial, ni de politique mondiale, ni de religion mondiale.

Les recherches scientifiques sur l'histoire de la Terre, sur l'évolution de la vie et des écosystèmes dans cette planète nous permettront de connaître la mémoire de la nature et la sagesse de la création qui s'y trouve sauvegardée. Pour la théologie et la spiritualité, il importe de penser Dieu et la Terre ensemble. ●

**(ENTREVUE RÉALISÉE ET TRADUITE
PAR JEAN-FRANÇOIS FILION)**

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- ATTAC, *Le développement a-t-il un avenir? Pour une société économe et solidaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- BASTAIRE, Hélène et Jean, *Pour une écologie chrétienne*, Paris, Cerf, 2004.
- BEAUCHAMP, André, *De la terre et des humains. Regards écologiques*, Montréal, Éditions l'Essentiel, 1996.
- BECK, Ulrich, *La société du risque*, Paris, Flammarion, 2003.
- BERNARD, Michel, et al. (sous la dir.), *Objectif décroissance. Vers une société viable*, Montréal, Écosociété, 2003.
- BOOKCHIN, Murray, *Une société à refaire*, Montréal, Écosociété, 1993.
- BOOKCHIN, Murray et Dave FOREMAN, *Quelle écologie radicale? Écologie sociale et écologie profonde en débat*, Lyon, ACL, 1994.
- DUBOIS, Pierre, *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*, Montréal, Écosociété (édition revue et augmentée), 2002.

- HALL, Douglas John, *Être image de Dieu Le stewardship de l'humain dans la création*, Montréal/Paris, Bellarmin/Cerf, 1998.
- HELLER, Chaia, *Désir, nature et société*, Montréal, Écosociété, 2003.
- JONAS, Hans, *Une éthique pour la nature*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- JURDANT, Michel, *Le défi écologiste*, Montréal, Boréal, 1988.
- LATOUCHE, Serge, *Survivre au développement*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- LEOPOLD, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Flammarion, 2000.
- NIGLI, Peter, *La mondialisation, et après... Quel développement au XXI^e siècle?*, Berne, La communauté de travail Swisssaid, 2004.

SITES INTERNET

- <www.eausecours.org>
- <www.equiterre.qc.ca>
- <www.greenpeace.ca>
- <www.wwf.fr>
- <www.ideoxetdebats.ca> (radio CISM de Montréal : 89,3 FM)

LES FEMMES ET LE SIDA

Selon l'ONUSIDA, près de la moitié des 37,2 millions d'adultes vivant avec le VIH, à travers le monde, sont des femmes. L'agence onusienne souligne que le nombre de femmes infectées par ce virus a augmenté sur tous les continents au cours des deux dernières années. Les augmentations les plus fortes ont été relevées en Asie et en Europe de l'Est. L'ONUSIDA estime que 20 milliards de dollars seront nécessaires d'ici à 2007 pour lutter contre la pandémie dans les pays en développement.

LA PAUVRETÉ À MONTRÉAL

En décembre dernier, le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal a rendu public un portrait global de la pauvreté. Il permet de constater que, bien que toujours très élevé, le nombre de personnes pauvres a diminué à Montréal. L'étude démontre aussi que les personnes qui sont pauvres le sont de plus en plus et que certains groupes de la population, tels que les immigrants et les familles monoparentales, sont davantage touchés par la pauvreté. Par exemple, en 1980, 29,3 % des personnes immigrantes étaient pauvres. Or, en 2000, ce taux s'élève à 41 %. La pauvreté touche même des personnes ayant un travail, mais qui se retrouvent malgré tout sous le seuil de faible revenu. Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal est un organisme qui relève de la Conférence régionale des élus. On peut prendre connaissance de son étude en consultant la rubrique « Quoi de neuf » du site : <www.credemontreal.qc.ca>.

NOUVEAU DIRECTEUR

Monsieur Stuart E. Brown a récemment été nommé directeur du Centre canadien d'œcuménisme. Originaire de Colombie-Britannique, M. Brown possède un doctorat en études islamiques de l'Université McGill. Au cours de sa carrière d'enseignant, il s'est intéressé au dialogue interreligieux et à l'histoire de l'œcuménisme. Il a été membre du Conseil œcuménique des Églises, à Genève, de 1983 à 1988 et secrétaire général du Conseil canadien des Églises de 1988 à 1993. Il est le premier anglican et le premier laïc à devenir directeur du Centre canadien d'œcuménisme, un organisme fondé en 1963 dans le but de promouvoir la compréhension et la coopération entre croyants.

POPULATION CANADIENNE

Selon Statistique Canada, la population canadienne a dépassé la barre des 32 millions d'habitants. L'Ontario – qui représente 39 % du total de la population – a enregistré au cours du troisième trimestre de 2004 le taux de croissance provincial le plus élevé, soit 0,4 %. L'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et le Nunavut ont enregistré une baisse démographique de 0,1 % au cours de la même période. Pour sa part, le Québec a vu sa population croître de 0,2 % pour atteindre 7 560 592 habitants au 1^{er} octobre dernier.

PRIMAT DE L'ÉGLISE ANGLICANE

Le 37^e synode général de l'Église anglicane du Canada a récemment élu Monseigneur Andrew S. Hutchison, archevêque de Montréal, comme 12^e primat (dans la communion anglicane, le primat est l'évêque qui préside une Église nationale). M^{gr} Hutchison était l'un des quatre candidats présentés aux quelque 300 délégués représentant les 30 diocèses du pays. Âgé de 65 ans et évêque de Montréal depuis 1990, il est le deuxième évêque de cette ville à être élu primat (le premier étant M^{gr} William Bennett Bond, élu il y a exactement 100 ans).

L'ACAT A 30 ANS

Fondée en France en 1974, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a célébré ses 30 ans d'existence. Ce mouvement trouve son origine dans l'initiative de deux femmes protestantes, très vite rejointes par des amis catholiques, orthodoxes et quakers qui décidèrent de sensibiliser les chrétiens et leurs Églises au scandale de la torture. Son but est d'œuvrer pour l'abolition de la torture et de la peine de mort partout dans le monde, en soutenant les victimes et en concourant à leur protection. L'ACAT reconnaît dans le Christ crucifié le frère de tous les torturés et s'engage, au nom de l'Évangile, à prendre leur défense, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de croyance ou d'opinion. Elle regroupe plus de 900 bénévoles à travers le monde, des milliers de sympathisants et d'adhérents, dont 450 communautés religieuses et monastiques. Pour en savoir plus, consultez le site de l'ACAT-Canada : <www.cam.org-acatcan/index800.html>.

Nouveautés



Collection «Spiritualités en dialogue»

La rencontre des cultures et des religions offre à un nombre croissant de personnes de s'engager dans un dialogue profond et intérieur avec l'altérité religieuse.

Cette nouvelle collection s'adresse à toute personne engagée dans une démarche spirituelle à la croisée de plusieurs traditions.

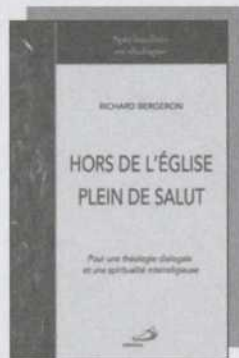


LE DÉSERT DE L'ALTÉRITÉ

Une expérience spirituelle du dialogue interreligieux

Fabrice Blée
232 p. * 26,95 \$

L'auteur montre comment sa rencontre avec le bouddhisme lui a permis de retrouver la profondeur spirituelle de sa propre tradition religieuse.



HORS DE L'ÉGLISE, PLEIN DE SALUT

Pour une théologie dialogale et une spiritualité interreligieuse

Richard Bergeron
224 p. * 29,95 \$

Un appel au dialogue entre la spiritualité chrétienne et la pluralité culturelle et religieuse actuelle pour ouvrir de nouvelles voies.



L'ESPRIT EST AMÉRINDIEN

Quand la religion amérindienne rencontre le christianisme

Achiel Peelman
160 p. * 22,95 \$

Comment la spiritualité amérindienne peut contribuer à la revitalisation de la spiritualité et de la théologie chrétienne.



LA TRADITION

Un héritage à faire fructifier

Marie-Thérèse Nadeau
152 p. * 19,95 \$

La tradition est un aspect de la culture humaine et religieuse qui influence nos comportements. Ce livre attire l'attention sur la nécessité d'exercer sa liberté face à ce qui vient de l'extérieur.



LA BIBLE DES PEUPLES

En collaboration
1744 p. * 29,95 \$
Avec CD-ROM * 39,95 \$

Cette traduction simple et accessible de la Bible constitue l'instrument privilégié d'une catéchèse ancrée sur la Parole de Dieu.



QUE RENDRAI-JE AU SEIGNEUR

Aborder la religion par l'éthique

Maxime Allard
616 p. * 49,95 \$

Que pourrait être un discours théologique sur la religion, sur l'interreligieux? La réponse offerte dans cet ouvrage passe par une rencontre dialectique entre théologie et sciences humaines dans l'acte de croire.



LA PRÉSENCE DU ROYAUME

Une nouvelle lecture de l'évangile de Marc

André Couture et François Vouga
200 p. * 24,95 \$

Une nouvelle lecture de l'évangile de Marc qui prend ses distances par rapport à la vision christocentrique à laquelle nous sommes habitués, en proposant une réflexion sur la connaissance conjointe de Dieu et de la condition humaine.



Panama : un gouvernement du FMI

Martín Torrijos, du Parti révolutionnaire démocratique, au pouvoir depuis septembre dernier, semble avoir comme objectif principal de mettre en application les politiques néolibérales dictées par le FMI.

JUAN JOVANÉ

L'auteur est professeur d'économie à l'Université de Panama

Avant d'évaluer la trajectoire du nouveau gouvernement quelques mois après son inauguration, il est important de prendre en compte le contexte dans lequel le Panama se voit imposer un modèle de société par le Fonds monétaire international (FMI). Il s'agit d'un nœud bigarré et complexe de problèmes où les vieux fantômes d'institutions obsolètes et d'un autre temps se mêlent aux démons libérés par l'application stricte du néolibéralisme. Ce qui en résulte peut être illustré par un simple exemple : bien que le Panama soit qualifié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de pays à développement humain moyen, plus de 45 % de sa population se trouve en dessous du seuil de pauvreté, et ce, dans des conditions de répartition des revenus et de la richesse extrêmement inégales.

Ceci reflète un système politique et économique incapable de générer un volume d'emplois suffisamment décents pour assurer une existence convenable à la population. Ainsi, selon les statistiques officielles de 2003, le sous-emploi touche 27 % de la population

active, en plus d'un taux de chômage avoisinant 13 %. Dans le meilleur des cas, 40 % des travailleuses et des travailleurs panaméens sont mal insérés dans le marché du travail. La situation du travail est d'autant plus précaire que plus de la moitié des travailleurs se retrouvent dans le secteur informel de l'économie.

LA SOLUTION NÉOLIBÉRALE

Malgré cette réalité désastreuse, le plan d'action du nouveau gouvernement, dans la mesure où il se précise de plus en plus, se dirige vers une application stricte des politiques néolibérales, émanant des organisations financières internationales, tels le FMI et la Banque mondiale, et connues sous le nom de « consensus de Washington ». Le document clé, qui semble servir de base, ou d'accord fondamental, dans la formulation et l'application de la politique socio-économique du gouvernement de Martín Torrijos est le Rapport du FMI, publié le 26 mars 2004, à la suite des consultations pour 2004, au titre de l'article IV, avec le Panama. Les membres du conseil exécutif du FMI y établissent ce qui, à leur jugement – évidemment fondé sur leur position particulière au sommet du pouvoir financier international –, devrait être la politique économique du gouvernement panaméen, si du moins celui-ci désire qu'elle soit qualifiée de saine et de responsable. Elle se résume en cinq réformes.

En premier lieu, et de manière urgente, il y est enjoint de réformer le système de sécurité sociale selon les termes généraux proposés par les organismes financiers internationaux. La réforme doit ainsi inclure l'augmentation de l'âge de la retraite, spéciale-

ment des femmes, l'accroissement des taux et du tarif de la contribution des travailleurs, la réduction des pensions et l'introduction des comptes individuels d'épargne, dans la logique d'une capitalisation des régimes de retraite et d'une plus grande privatisation dans le système de santé. Au fond, il s'agit là d'une proposition qui ne vise aucunement à sauver le système de sécurité sociale. Elle consolide plutôt les finances publiques afin que le pays soit en mesure de payer ponctuellement non seulement les intérêts de sa dette publique extérieure mais aussi une part de son capital, en accord avec les exigences du FMI, créant ainsi un espace pour un nouvel endettement, en prévision de l'élargissement du canal de Panama. Les récentes déclarations d'importants membres de l'actuel gouvernement mettent en relief la volonté de celui-ci de transformer les fonds de la sécurité sociale en une espèce de bourse collatérale assurant le financement de ce projet.

S'il est vrai que la Caisse de sécurité sociale a bien des problèmes financiers, il est aussi vrai que son mode solidaire n'en est pas la cause. Ils proviennent principalement de détournements et d'abus de la part des classes dominantes. L'un des plus importants consiste en l'évasion fiscale qui correspond approximativement à 26 % de la cotisation de tous les salariés. Ces abus, si on les ajoute à ceux commis sous les gouvernements précédents des dix dernières années, se chiffrent à presque 6,5 milliards de dollars pour cette période, constituant près de la moitié de la valeur de la production annuelle du pays.

Le gouvernement, comme il fallait s'y attendre, a choisi la position du FMI et des secteurs dominants manœuvrant, il est vrai, dans le secret, cachant bien son jeu par rapport aux propositions concrètes. Il s'agit d'une situation comportant un potentiel élevé de con-





flits sociaux qui, sans doute, marqueront l'évolution du pays au cours des prochains mois.

UNE FISCALITÉ AU SERVICE DES RICHES

La seconde proposition du FMI, qui a été également acceptée par l'actuel gouvernement, se réfère à l'introduction d'une nouvelle réforme de la fiscalité, conçue selon les paramètres du Consensus de Washington en cette matière. Elle vise formellement à réduire les impôts et à accroître la base d'imposition; en termes clairs, à imposer davantage les secteurs moyens et bas, et à réduire les impôts des plus riches et des grandes entreprises, notamment les transnationales. L'annonce de cette politique fiscale a suscité une remarquable inquiétude parmi de larges secteurs de la population. Car cette mesure, dont la raison d'être est d'assurer le service de la dette sans affecter les secteurs ayant les plus gros revenus, ne pourra que creuser encore plus le clivage dans la répartition des revenus, en même temps qu'elle contractera la demande interne en biens et services, générant ainsi une tendance négative dans le fonctionnement de l'économie et dans l'emploi.

LE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES TRANSNATIONALES

La troisième proposition du FMI, déjà mise en œuvre sous le gouvernement antérieur, vise à une plus grande ouverture du commerce extérieur. Elle prend sa forme la plus achevée dans la signature d'un traité de libre-échange avec les États-Unis. Cette politique peut être qualifiée de « dure » pour le pays pour plusieurs raisons. D'abord, parce que le secteur agricole panaméen ainsi que ce qui reste du secteur industriel ne pourront résister à la compétition étatsunienne. Ensuite, parce que les États-Unis n'ont aucun intérêt à la conservation et au développement de la Zone franche de Colon – une des plus importantes du monde – et du Centre bancaire inter-

national du Panama, puisqu'ils entrent en compétition avec les facilités qu'offre la ville de Miami. La puissance impériale mobilisera sans doute son pouvoir de négociation pour consolider ses intérêts sur ce front. Il s'agit en résumé d'une politique qui, loin de résoudre les problèmes d'emploi, les aggravera, contribuant ainsi à frustrer de nouveau les attentes légitimes de la population panaméenne.

Par ailleurs, cette mesure ne promet pas seulement l'avenir économique du pays, mais aussi sa souveraineté même. Au niveau actuel des négociations entourant le traité de libre-échange, le gouvernement a non seulement accepté d'introduire des points relatifs aux problèmes de sécurité mais, fait sans précédent, il s'apprête également à offrir un traitement de faveur aux États-Unis en ce qui concerne le processus de financement et de construction dans le dossier de l'élargissement du Canal. La souveraineté nationale sur la principale ressource du pays se voit ainsi véritablement menacée, sachant que le traité de libre-échange permet la réalisation de travaux publics par le biais de concession accordée par qui les finance, quel qu'il soit.

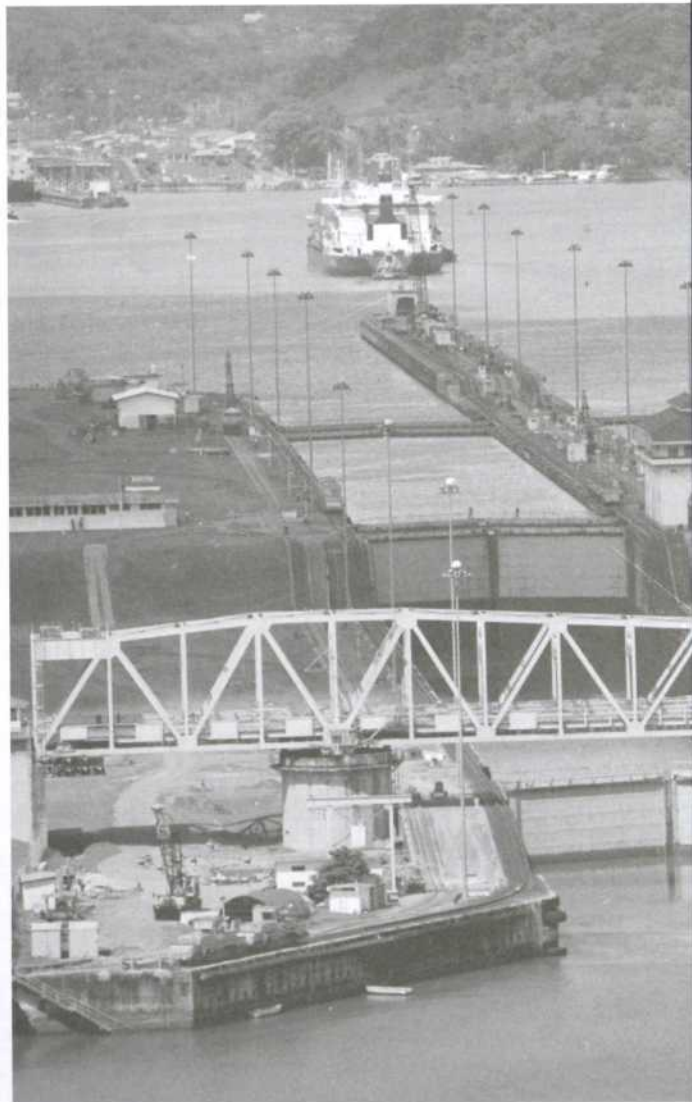
UN AUTRE PANAMA EST-IL POSSIBLE?

Les deux autres réformes proposées dans le document de mars constituent une attaque en règle contre la valeur de la force de travail. L'une d'elles, en effet, vise à générer un nouveau changement dans la législation du travail, afin d'obtenir une meilleure flexibilité, en clair, une plus grande facilité à congédier les travailleurs et à les faire travailler dans des conditions précaires. L'autre réforme est orientée vers l'élimination des droits des travailleurs et travailleuses de la fonction publique, parmi lesquels se retrouvent les enseignants du primaire et du secondaire, les professeurs d'université, le personnel de la santé, etc., sous le prétexte d'assurer la stabilité des finances publiques. Il s'agit là encore de mesures hautement conflictuelles socialement, car elles ne peuvent qu'engen-

drer pauvreté et chômage et affecter sérieusement le fonctionnement de l'économie.

En un mot, le gouvernement de Martín Torrijos, élu pour le changement, s'avère du pareil au même. Il ne représente déjà plus la population, ayant préféré servir les vieux et puissants intérêts locaux et étrangers. La frustration et le désenchantement de la population sont dès lors imminents. L'enjeu est donc de les transformer en mouvement positif, en un véritable projet politique, basé sur l'organisation des secteurs populaires, animé par l'idée qu'un Panama autre est possible. ●

Canal de Panama,
Canapress/Pool





Quelle place occupe la souveraineté au sein de la gauche?

Le nationalisme québécois est un mouvement populaire; la gauche qui s'en isole est vouée à la marginalisation politique.

MARC LAVIOLETTE

L'auteur est membre de Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ libre)

Pour SPQ libre, la question sociale et la question nationale, au Québec, sont clairement liées. L'avancement de l'une est intimement lié à l'autre. À chaque fois que les souverainistes se sont détournés de la question sociale, ils ont perdu le pouvoir. L'objectif de la souveraineté donne un aspect positif au projet social. Nous avons une société basée sur le bien commun à bâtir. C'est pourquoi, pour SPQ libre, la question nationale n'est pas, dans son essence, une question constitutionnelle. L'indépendance nationale est d'abord l'aspiration démocratique la plus profonde du peuple québécois. Si cette idée a pu connaître un développement si fulgurant en seulement une quarantaine d'années, malgré la lutte acharnée et vicieuse que lui ont mené les milieux fédéralistes et d'affaires, c'est qu'autour de cette idée se sont greffées les revendications sociales de tout un peuple.

UN LONG DÉBAT

Il y a plus de 35 ans, la gauche québécoise débattait sur le socialisme et l'indépendance. Lequel de ces deux objectifs venait en premier? Ceux qui répondirent le socialisme organisèrent le mouvement «M-L» des années 1970 et se marginalisèrent jusqu'à leur disparition au début des années 1980.

La gauche souverainiste, quant à elle, participa à la fondation du Parti québécois qui prit le pouvoir avec le gouvernement Lévesque en 1976, gouvernement qui nous donna les lois les plus progressistes de notre histoire, comme la loi anti-scab, la formule Rand

dans le code du travail, la loi 101, la loi sur le financement des partis politiques, celle de l'assurance automobile et celle sur le zonage agricole... Après l'échec référendaire de 1980, le PQ se cassait les dents sur la crise économique de 1982 et les baisses de salaire de 20 % dans le secteur public – se coupant ainsi de ses principaux appuis. Il perdait le pouvoir en 1985.

La gauche québécoise se pose toujours la même question fondamentale. Qu'est-ce qui vient en premier : la lutte pour le bien commun, le combat altermondialiste, féministe, écologique ou la souveraineté? Aujourd'hui, elle se la pose dans le contexte de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Charest, en 2003, après l'éclatement de la grande coalition souverainiste (partenaires pour la souveraineté) à la suite de l'application des politiques néolibérales de déficit zéro par la direction du PQ. Depuis, le gouvernement Charest ne cesse d'affaiblir l'État et les syndicats de façon à imposer à la société québécoise l'ordre du jour patronal.

LA GAUCHE PEUT INFLUENCER LE MOUVEMENT NATIONALISTE

L'œuvre de démolition sociale et la gestion provinciale «asymétrique» du gouvernement Charest, d'une part, et un système fédéral rendant «ingérable» pour le Québec la protection et le développement de nos acquis sociaux, économiques et culturels, d'autre part, imposent deux objectifs urgents : se débarrasser du gouvernement Charest et réaliser la souveraineté le plus tôt possible.

Dans *Le Devoir* du 18 octobre 2004, Bernard Landry reconnaissait «qu'un

grand coup de barre s'impose» pour que le PQ retrouve sa capacité mobilisatrice. Il parlait de «recréer la vaste coalition» à l'origine du PQ. Le chantier de modernisation de la «saison des idées», proposera donc d'importantes modifications aux statuts du parti pour le congrès de juin 2005, dont la reconnaissance des clubs politiques – groupes de militants pour la souveraineté qui veulent promouvoir l'expression politique d'une perspective spécifique.

Différents clubs peuvent être envisagés : altermondialistes, féministes, communautés culturelles. Plusieurs sont en gestation. Ils interviendront aux diverses instances du parti : conférence nationale, conférence des présidents, commission politique et congrès national.

Cette proposition est le fruit de la saison des idées et du travail des membres de SPQ libre auprès des instances du parti. La création de ces clubs politiques a le potentiel de régénérer la vie politique. Ceux et celles qui veulent défendre au sein du parti un point de vue particulier, une orientation, une conception du monde, pourront le faire à visière levée.

La reconnaissance des clubs politiques par le PQ interpelle la gauche indépendantiste québécoise, du moins si elle veut se débarrasser du gouvernement néolibéral actuel et ne pas se faire broyer aux prochaines élections (puisque le mode de scrutin ne sera pas encore réformé). Elle favorise la formation d'une grande coalition capable de mener le Québec à l'indépendance nationale, tout en conservant aux membres de cette coalition une autonomie politique et organisationnelle. L'alliance nécessaire entre la question sociale et la question nationale trouve là une voie d'avenir. ●



Dans sa volonté d'articuler la question nationale et la question sociale, la gauche semble se diviser en deux mouvances : celle de SPQ libre, qui préconise un renouvellement de l'aile gauche du Parti québécois pour

demeurer fidèle à un mouvement populaire, et celle de l'UFP qui propose d'en faire l'occasion d'un vaste projet de démocratie délibérative.

L'indépendance ne pourra se faire que grâce à un exercice de démocratie participative.

PAUL CLICHE

À plus de 165 ans de la défaite des Patriotes, après quatre mandats du Parti québécois et deux référendums perdus, la question nationale est toujours dans l'impasse, même si, depuis la Révolution tranquille, la démarche du Québec est devenue affirmative. Il y a dans cet échec de quoi générer du désenchantement, voire de la démission. Mais, aux yeux de l'UFP, il faut garder le débat ouvert, puisque faire l'indépendance est une nécessité plus pressante que jamais.

C'est pour cela d'ailleurs que notre parti affiche fièrement les couleurs des Patriotes et que, dès le préambule de sa plate-forme politique, il définit clairement sa position sur la question. À mon avis, ce cadre trace un corridor assez large pour permettre l'expression de diverses sensibilités de la mouvance progressiste-indépendantiste. Il va de la conception plus radicale selon laquelle la question nationale a comme référence essentielle l'oppression nationale et le mouvement de libération des peuples, jusqu'à celle, plus modérée, pour qui elle se réduit *grosso modo* au problème constitutionnel dont le règlement, grâce un fédéralisme radicalement renouvelé, suffirait à lever l'hypothèque sur l'avenir du Québec.

ARRIMAGE DE DEUX VALEURS FONDAMENTALES

Je compte parmi ceux pour qui la délicate opération d'arrimage de la question sociale à la question nationale ne signifie pas occulter l'une par rapport à l'autre, comme le fait le PQ en subordonnant la lutte pour la justice sociale

et contre le néolibéralisme à celle contre l'oppression nationale. Ces deux combats doivent être considérés comme les deux faces d'une même stratégie de libération.

SPQ libre, lui aussi, veut lier la lutte nationale à la lutte sociale, mais il sera paralysé par la conception consensuelle qu'impose l'appartenance à un parti d'union nationale comme l'est le PQ. En effet, l'agenda péquiste dissimule, sous son programme officiel à saveur sociale-démocrate, l'exact opposé d'un véritable projet progressiste et indépendantiste. Sa conception met entre parenthèses les problèmes sociaux que le PQ évite d'aborder pour ne pas compromettre l'union sacrée entre ses différentes tendances qui couvrent pratiquement le spectre idéologique. C'est pour cela que le PQ ne peut conserver le monopole de l'indépendance – qu'il a d'ailleurs troquée pour l'appellation « souveraineté ». Maintenant, il existe un parti progressiste assez crédible pour s'inscrire dans la lutte nationale à ses côtés.

Si l'UFP propose l'indépendance nationale en fonction de la justice sociale, ce parti n'en fait toutefois pas une fin en soi, mais un moyen pour réaliser le projet de société qu'il préconise. Il veut aussi éviter un certain dogmatisme qui risquerait de faire dégénérer le débat en invectives. C'est ainsi qu'il reconnaît que son membership ne forme pas un bloc monolithique sur la question nationale; la diversité des points de vue étant le reflet de la diversité existant dans l'ensemble de la gauche. Quand il soutient aussi que le mouvement de revendication nationale est porté par les

classes populaires et que l'indépendance est le seul moyen pour obtenir des changements sérieux du côté social et économique, il considère que ce sont là des arguments de poids mais il n'en fait pas une religion.

Les raisons qui ont poussé la génération précédente à privilégier la souveraineté étaient surtout de nature identitaire (langue, culture, etc.). Ces raisons apparaissent souvent dépassées pour les jeunes d'aujourd'hui qui ne considèrent pas la souveraineté pour elle-même mais comme un moyen de changer leur vie. Comme l'UFP, les jeunes altermondialistes veulent plutôt prouver qu'un autre monde est possible et penser le devenir de la nation québécoise en dehors des « règles » des marchés financiers.

SOUVERAINETÉ POPULAIRE

L'UFP propose que le processus d'accès à la souveraineté soit l'aboutissement – et non le point de départ, comme c'est le cas pour le PQ et son allié le SPQ libre – d'un exercice en profondeur de démocratie participative, par la création d'une Assemblée constituante permettant à la souveraineté populaire de s'exercer. Il veut ainsi mettre de côté l'approche prosélyte du PQ et bannir les « astuces », afin de rendre le peuple partie prenante de la définition et de la démarche de son propre affranchissement. De cette façon, l'avenir du Québec cesserait d'être l'apanage des seuls partis politiques pour devenir l'affaire de tout le monde, comme l'ont souhaité les États généraux de la fin des années 1960. Certes, la concrétisation d'une telle démarche nécessiterait un leadership sociopolitique très fort, qu'on ne voit pas poindre à l'horizon. Mais il faut avoir confiance, car la « révolution citoyenne » pourrait emprunter des voies insoupçonnées aujourd'hui. ●

L'auteur est
membre de
l'Union des forces
progressistes

Dénoncez-vous les uns les autres!

Sous ses faux airs d'acte de haute qualité civique, la délation reste un mal intimement lié à la répression. Dans la lancée de la lutte contre le terrorisme et du récent scandale des commandites, le Canada doit s'interroger sur les conséquences de l'implantation d'un système de dénonciation qui ne cesse de faire des petits.

BIANCA JOUBERT

L'auteure est étudiante en journalisme

Impliquant un certain régime de pouvoir, la délation fait partie des comportements politiques des sociétés depuis la nuit des temps. Les chasses aux sorcières et les actes de délation changent de visage et de cible au gré des époques, mais le phénomène est ancien et figure avant même la création des premières Cités grecques. À vrai dire, aucun régime politique n'y échappe vraiment et certains, dans l'Histoire, se sont même fondés sur elle. De l'Empire romain à l'Inquisition, en passant par l'occupation nazie et le maccarthysme aux États-Unis, la délation figure en bonne place au palmarès des actes susceptibles de créer un climat de peur et d'autocensure dans une société. À la moindre crise de la démocratie, elle revient en force et prolifère en se mettant au service de l'autorité. Depuis le 11 septembre, le Canada n'y échappe pas, dépendant qu'il est, à bien des égards, de son voisin du Sud.

Au chapitre de la dénonciation, les militants qui œuvrent sur la place publique sont maintenant refoulés, fichés, voire emprisonnés, alors que ceux qui trahissent dans l'ombre sont encouragés et mis sous la protection de la loi. On n'a qu'à penser à cette fameuse loi C-36, la loi antiterroriste qui accorde des pouvoirs extraordinaires aux forces de l'ordre. Sur la seule base « d'informations sensibles » qui peuvent provenir d'un simple signalement, des individus peuvent être arrêtés sans mandat et mis en détention préventive.

Sujet peu aisé, la délation soulève bien des problèmes d'éthique et renvoie dos à dos la loi du silence, qui peut elle aussi être vicieuse, et le climat de peur de l'autre qui s'installe lorsque la dénonciation devient un fait de société encouragé par l'État. Dans bien des cas, il reste difficile de démarquer ceux qui dévoilent au nom de leur conscience et ceux qui n'obéissent qu'à leurs intérêts. La question qui se

pose est celle du type de société dans laquelle nous voulons vivre, au Québec et au Canada; pour des motifs de sécurité nationale et de morale, sommes-nous en train de voir l'État s'immiscer de plus en plus profondément dans la vie privée pour des fins de contrôle?

DE LA CIGARETTE À LA TORTURE

Le 26 octobre dernier, Postes Canada annonçait son intention d'établir un système de délation permettant à ses employés de dénoncer, dans l'anonymat, les collègues de travail dont ils jugent les actes « non appropriés ». À cet effet, un service téléphonique, une adresse électronique et un site Internet devaient être mis sur pied avant la fin de l'année 2004. Plus tôt dans l'année, le gouvernement du Canada avait fait la proposition d'un projet de loi visant à faciliter aux fonctionnaires la dénonciation d'actes « répréhensibles » de la part des employés. Cette loi serait également applicable aux employés de la Couronne, dont Postes Canada fait partie.

Engagés sur la même voie, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, et même Radio-Canada ont déjà leurs propres lignes téléphoniques ou adresses électroniques de dénonciation en tout anonymat. Le Service de lutte contre le tabagisme du gouvernement du Québec met à la disposition des « apprentis-rapporteurs » un numéro de téléphone permettant de livrer les noms de ceux qui fument dans leur commerce ou accueillent des clients fumeurs là où la loi l'interdit.

Pour les agents d'Immigration Canada, la délation est la première source de renseignements dans la chasse aux sans-

papiers, dénoncés par leurs voisins ou leurs collègues de travail. Au Bureau des Assurances du Canada, on protège et encourage les citoyens qui dénoncent les pratiques frauduleuses en matière d'assurances, et ce, sous la menace silencieuse des hausses de primes.

Les exemples de systèmes de dénonciation sont nombreux, tant au Québec qu'au Canada. Le scandale des commandites semble avoir mis le vent dans les voiles des éventuels délateurs et dénonciateurs. Si la tendance se maintient, la dénonciation – anonyme de préférence et publique en dernier recours – devrait avoir de plus en plus la cote. Même les mouvements de protection de la langue française se sont mis au parfum au Québec et prêtent assistance aux indicateurs par le biais d'Internet.

Si certaines dénonciations sont payantes, le marché du « mouchardage » a tout de même évolué et le « métier » n'est pas toujours rémunéré... Des lois de plus en plus insi-

la délation soulève bien des problèmes d'éthique et renvoie dos à dos la loi du silence, qui peut elle aussi être vicieuse, et le climat de peur de l'autre qui s'installe lorsque la dénonciation devient un fait de société encouragé par l'État.

dieuses sont mises en vigueur et cherchent à créer l'obligation de dénoncer. Nonobstant le secret professionnel, l'avocat, le médecin et le personnel des banques sont tenus de livrer leurs clients, que ce soit parce que ceux-ci sont jugés potentiellement dangereux au volant ou parce qu'on les soupçonne de gagner leur pain d'une manière considérée louche par l'État. Toutes ces pratiques ramènent à un conformisme qui se veut au service de l'autorité et questionne encore le contrôle de plus en plus accru des citoyens.

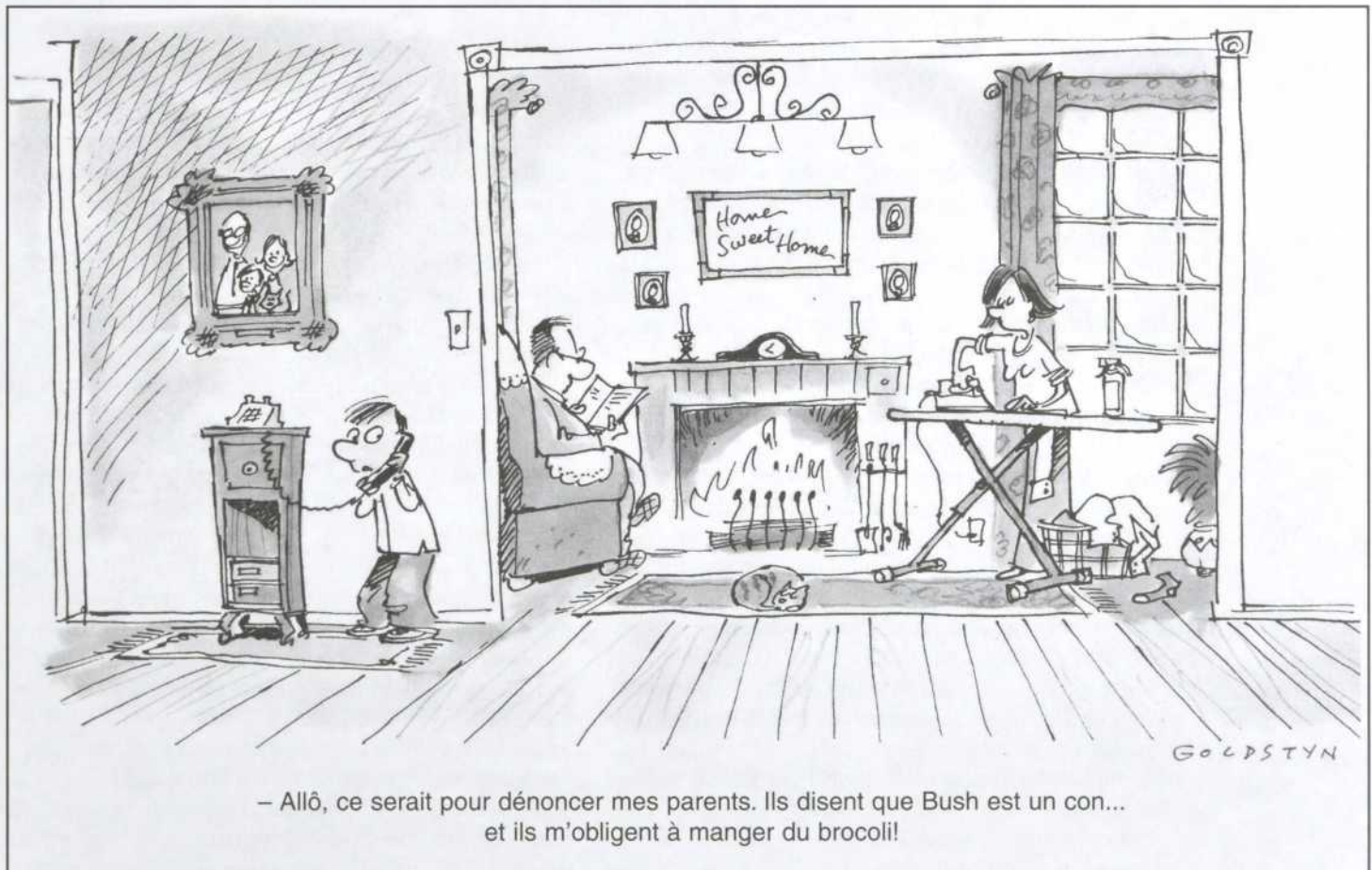
L'exemple récent le plus frappant à cet égard est peut-être celui du Canadien d'origine syrienne, Maher Arar, qui, selon la Ligue des droits et libertés, « illustre la collaboration et même la délation des services de sécurité [canadiens] auprès des autorités américaines ». Cette petite dénonciation « entre amis » a conduit à la déportation de M. Arar dans son pays d'origine (et non au Canada, comme il se devait, puisqu'il est citoyen canadien), où il a été détenu et torturé avant d'être innocenté et ramené au Canada.

LE CONCEPT DE L'INTOLÉRABLE

Occupant une place importante au sein des institutions, doit-on considérer la délation comme une bavure ou comme un acte naturel lié à la morale d'un peuple? La

question pose un véritable casse-tête aux législateurs, lesquels mettent pourtant facilement les délateurs du côté de la loi pour servir leurs intérêts alors que la délation elle-même a un rapport non éthique à la loi.

Le philosophe René Villemure, président de l'Institut québécois d'éthique appliquée, craint « qu'on érige la dénonciation en système et qu'on impose dans les milieux de travail des politiques de délation proches de celles des Soviets et de la Gestapo ». Selon M. Villemure, la dénonciation n'est justifiable que lorsque « la sécurité du public est clairement en péril. La dénonciation doit alors être immédiate ». De plus, le dénonciateur doit, selon lui, avoir au préalable évalué que « l'acte reproché a vraiment franchi la frontière de l'intolérable » et exclure tout intérêt personnel. Au Québec, c'est justement la notion « d'intolérable » qui pose problème. La culture québécoise, d'inspiration latine, mais également teintée par la culture anglo-saxonne, est coincée entre deux traditions qui définissent différemment le concept de l'intolérable. Dans la culture latine ou européenne, « la ligne entre le tolérable et l'intolérable est plus fuyante et contextuelle ».



Pour ce philosophe, la loi fédérale visant à la protection des fonctionnaires dénonciateurs, proposée l'an dernier, a toutes les chances d'être un échec. « On met dans les mains de tous un outil utilisable en tout temps alors qu'il devrait être utilisé seulement de manière exceptionnelle. C'est une machine à saper la confiance entre les fonctionnaires et leurs supérieurs. »

ATTEINTE À LA CONVIVIALITÉ

Il n'y a pas que dans les milieux de travail que la délation tente de s'immiscer. Si on est encore loin de l'œil de *Big Brother* en permanence dans nos vies, certaines lois et certains principes, développés ici même au Canada, tendent vers un conformisme caricatural susceptible de créer un malaise de société. Prétextant la lutte contre le banditisme ou le terrorisme, la dénonciation encouragée à tout propos banalise des comportements portant atteinte à la convivialité et même à la solidarité des voisinages. Le voisin qui dénonce pour un oui ou un non des agissements jugés suspects, qu'ils soient réels ou supposés, sans prendre le temps d'évaluer au minimum la situation, c'est en quelque sorte l'État qui s'insère dans la vie privée de manière insidieuse.

Si n'importe qui peut être victime d'une dénonciation, intéressée ou pas, il est un groupe qui en souffre un peu plus que les autres : celui des minorités ethniques. Le 11 septembre 2001 a contribué à empoisonner un peu plus la vie des immigrants, au Canada comme ailleurs en Occident. L'étranger est devenu suspect; sa proximité peut être vécue comme un danger, et c'est justement la délation, cet acte de langage libérateur, qui peut nous en délivrer. Coupables de non-conformisme à la mode vestimentaire occidentale ou aux mœurs québécoises, ou tout simplement d'avoir une « sale gueule », les « étrangers » restent des cibles de choix pour ceux dont la langue les démange.

Elaheh Machouf, représentante de l'Association des femmes iraniennes de Montréal (AFIM), connaît bien ce qui en découle. Selon elle, la délation de la part des voisins est monnaie courante en Iran. Constatant que le Québec n'est pas à l'abri de ces pratiques répressives, elle cite l'exemple d'une famille iranienne de Montréal. Lors d'une cérémonie de deuil à son domicile, la famille a reçu la visite de policiers, appelés par les voisins qui dénonçaient un « rassemblement suspect étant donné la nationalité de ces personnes ».

Des cas comme celui-ci, s'ils se multiplient, mènent à l'autocensure et contribuent à l'isolement au lieu de le

Si n'importe qui peut être victime d'une dénonciation, intéressée ou pas, il est un groupe qui en souffre un peu plus que les autres : celui des minorités ethniques.

briser. Nous ne sommes plus alors dans la dénonciation sur présomption de fraudes ou d'actes illégitimes, mais dans la paranoïa avec pour motif de départ la couleur de la peau, la nationalité ou le simple fait d'être rassemblés.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE

Quoi qu'il en soit, tout acte de dénonciation n'est pas nécessairement négatif. La victime d'un acte condamnable, capable d'identifier le coupable, devrait bien sûr le dénoncer. Cependant les témoins d'actes graves sont parfois longs à se manifester. Au Québec, la délation a mauvaise presse, car l'on considère qu'elle est presque toujours guidée par des intérêts. Sans motivation personnelle, les gens préfèrent se taire. Et c'est en cela que le militantisme, qui exige de prendre des risques et de dénoncer sur la place publique, est le parfait revers de la délation, souvent secrète et anonyme.

Au Royaume-Uni, un organisme de bienfaisance, le Public Concern at Work, a été mis sur pied pour conseiller et aider les employés qui possèdent des renseignements sur des actes illicites commis par leur employeur. L'organisme tente d'aider les employés à soulever des questions d'intérêt public ainsi qu'à obtenir l'appui et la reconnaissance de la population au lieu d'être sanctionnés et humiliés. Aux États-Unis, le General Accountability Project a les mêmes visées et une fondation, la Cavallo Foundation, décerne même annuellement des prix aux employés qui osent révéler des pratiques mettant en danger le public ou compromettant l'intérêt public.

Rien de similaire pour l'instant au Canada, mais la tempête provoquée par le dossier des commandites et des fonds pour l'unité nationale devrait provoquer une réflexion à ce sujet...

La dénonciation n'a jamais fait partie de notre culture, semble-t-il. Loin de nous les horreurs des polices secrètes d'Europe de l'Est ou de l'ère stalinienne. Pourtant, l'enquête du juge McDonald sur la Gendarmerie royale a révélé que la GRC avait embauché des milliers de gens qui surveillaient pour elle leur environnement avec fierté, au nom de la sécurité du pays. Ce système devait rester secret, mais sa révélation nous montre que nous ne sommes à l'abri de rien.

Les mobiles de la dénonciation sont parfois clairs, parfois insaisissables. Ils relèvent autant de la morale que des bassesses les plus sordides, en passant par l'intention inavouée de contrôler les populations. À l'ère de la désinformation, les nouveaux moyens technologiques permettent de rassembler une multitude de renseignements à la vitesse de l'éclair. Au tour maintenant des citoyens de garder l'œil ouvert sur la machine, et non le contraire. ●

SOIRÉE Relations

Écologie et capitalisme : rupture ou adaptation?

Le lundi 21 mars 2005, de 19 h à 21 h 30
à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest, Montréal
(métro Jarry ou de Castelnau)

Pour en savoir plus, consulter le site <www.cjf.qc.ca>.

Renseignements : Pascal Durand (514) 387-2541, pdurand@cjf.qc.ca

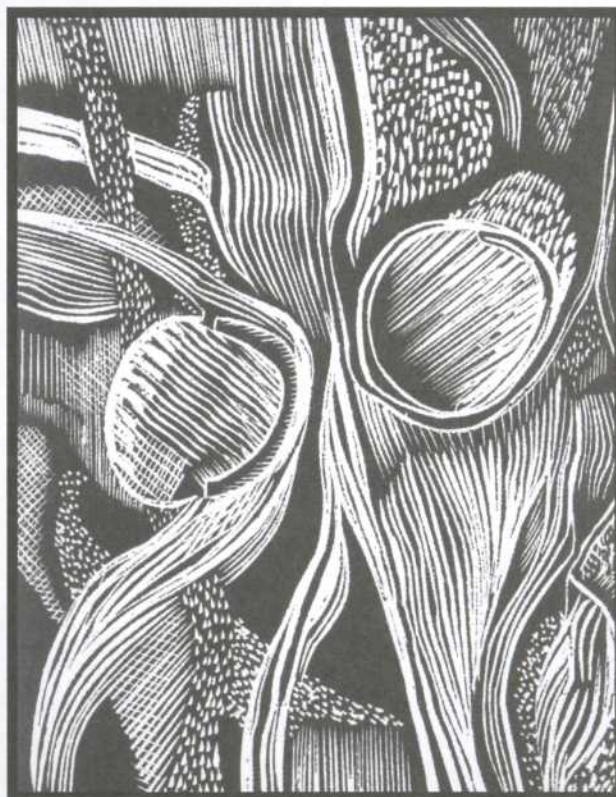
Contribution volontaire : 5 \$

Prochain numéro

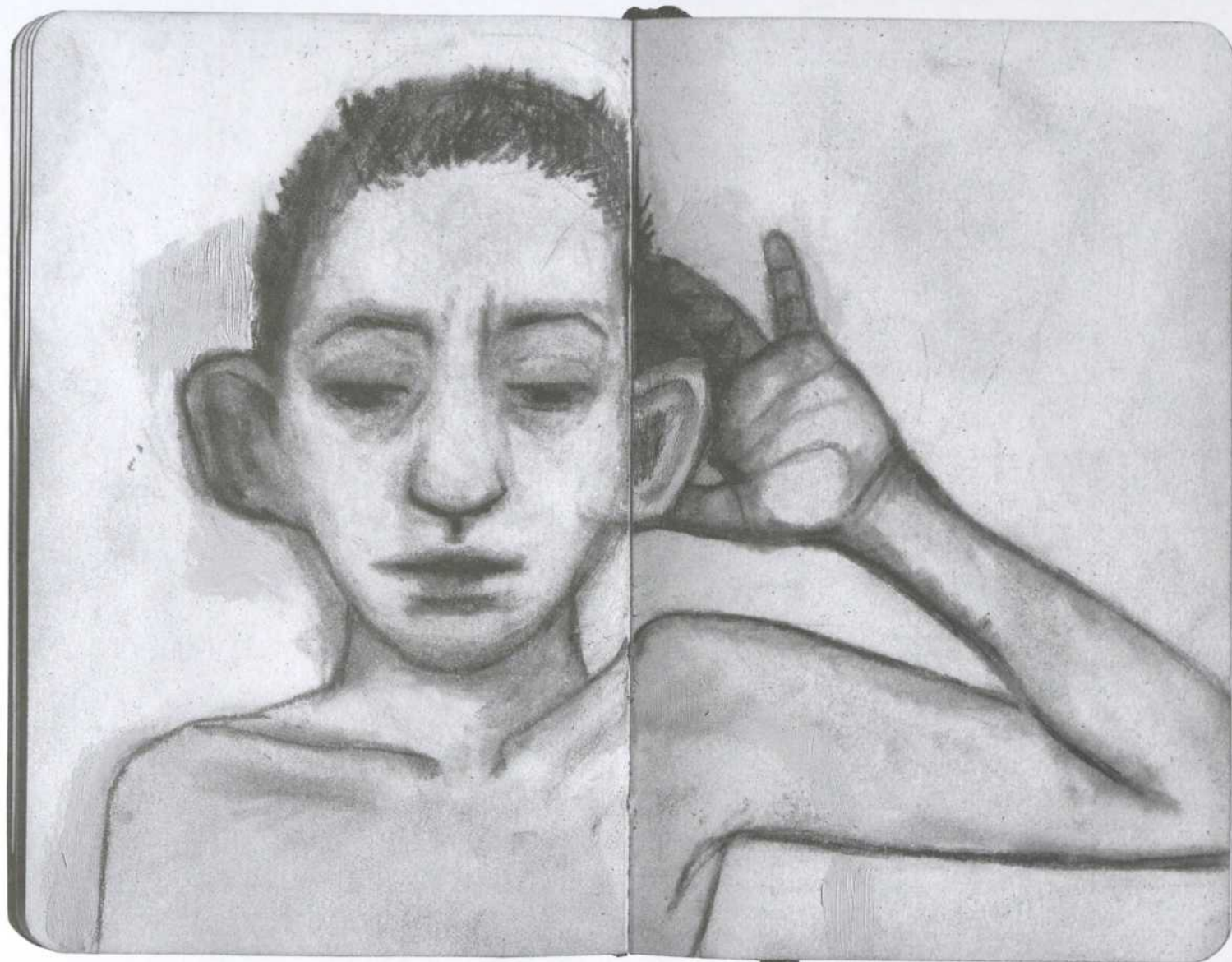
Le numéro d'avril/mai de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies dans la troisième semaine d'avril. Il comprendra notamment :

- Un dossier sur les chrétiens et l'engagement social à l'occasion du 700^e numéro de la revue. Comment penser aujourd'hui le rapport entre religion et politique? Qui sont les chrétiens engagés? Qu'apporte à la société l'engagement social des chrétiens?
- une controverse sur les conseils régionaux des élus : recul ou avancée dans le développement régional?
- un « Ailleurs » sur le Liban, à quelques mois des prochaines élections;
- la suite de la chronique de Jean-François Casabonne illustrée par Stéphanie Béliveau;
- des œuvres de notre artiste invité, Marcel Lapointe, graveur.

Recevez, peu avant sa parution, le sommaire détaillé de chaque numéro. Pour ce faire, inscrivez votre adresse de courriel à l'endroit indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelations.qc.ca>.



Marcel Lapointe, Bois II (1/12), gravure, 1970



Carnet d'accompagnement pour Clairsonnance

Pages 24 et 25, 14,2 x 19 cm, janvier 2005

Techniques mixtes sur carnet moleskine

Est-ce toujours moi?



TEXTE : JEAN-FRANÇOIS CASABONNE

ILLUSTRATION : STÉPHANIE BÉLIVEAU

Nous sommes tous dans le capot, à dévisser, nous sommes tous là à regarder un spectacle qui n'a pas lieu. Les arbres accordéons s'accordent. Tantôt, ils sont une maison, tantôt une guitare, tantôt un bateau. La marche est de plus en plus haute et l'inertie de plus en plus stable. D'où vient cette musique, comme un long cri d'avertissement qui chante à tous vents? Qui m'asperge de ses mains? Quelle langue se dessalive à dire du mal de moi? Je ressens l'onde des mal-disant sur ma peau. Dans le hangar, le moteur est éteint. Les coteaux sont devenus des oiseaux. J'use de ruse avec mes semblables. Je suis pourtant si fatigué d'onduler dans cette salade de lames. Le soleil a une lumière pleine et personne n'a le rhéostat du soleil. Je n'en peux plus d'être en degrés d'amitié ou en degrés de relation. Le chapeau n'a pas sa tête et les arbres dégagent une fumée ballerine. Il y a un climat d'inquiétude et Bob Moral est dans l'arbre, il étend son poison. Un policier vient faire son enquête au sujet du climat anormal qui plane. J'attends que Bob Moral arrive dans la pièce. Il discute avec une femme hautement médecin. Le colloque est à peine commencé et tout le monde prend des notes. La musicienne joue dans les allées de la guitare aérienne et c'est la prière. L'impatience monte. Les couloirs n'ont plus de sens, je n'arrive pas à

passer dans la porte, je crains qu'elle ne me dépossède. J'ai trop à me souvenir. Les détails, les histoires, les impressions, ma tête décortique, cède sous la charge, je suis un vaste réservoir qui se vide de sa lumière et j'aime mieux devenir une lumière qu'une eau prisonnière. Bob Moral arrive par la gauche. Il se déguise en feu de circulation. Au fond du cylindre de l'édifice, il y a une machine à copulation. Le savon s'en donne à cœur joie. Bob Moral fait sa sieste. Il suspend ses tentacules. Je suis suspendu au bout d'une corde et je tourne, je fais des cercles en volant. J'atteins presque la cime des cerisiers de chez nous, c'est fou. Chez nous, c'est un lac. Je tourne et j'ai un élan un moulin à vent. Je frôle le lac, le vent que je fais lui donne des frissons. Pourvu que je n'échappe pas le bébé que je tiens. Un amas de vie chiffon chuchote. Il y a un trou et il faut l'agrandir. Pourquoi le réalisateur n'arrive-t-il pas à tourner son plan? Quelle étrange percée! Moi, je cogne une pointe de roche avec un gros bâton de fer et ma force est dans la vibration. La confusion est forte. Je regorge d'une force confuse. Dois-je répondre à l'appel? À tout appel en moi? Je vibre comme un ressort. La présence sort de l'arbre, de la fleur, mes oreilles ont soif d'un bruit vierge, mon âme se flétrit. Trop de sons stériles. ●

VIDÉO

LES MAINS DU MONDE

RÉALISATION : ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE
 PRODUCTION : INFORMATION
 CANADA, 2004, COULEUR, 52 MIN.

Les enjeux politiques de l'heure ne peuvent nous détourner des petits, mais puissants gestes d'entraide, qui tissent la vie quotidienne de bien des gens et leur sauvent la vie. Avec *Les mains du monde*, nous sommes conviés à un beau voyage au pays de la bonté et du don, petit coin ensoleillé de cette terre où souffle une brise printanière rafraîchissante et qui ranime l'espérance. Un train nous y emmène, de récit en récit d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, qui s'entrelacent comme s'il s'agissait d'une même histoire, mais chaque fois racontée d'un point de vue différent.

Les
mains
du
monde



Photos : Robert Vanherweghem, InformAction Films inc.

Une caméra lente, attentive, presque pudique, nous fait découvrir des personnes qui se sont lassées d'être impuissantes, ont rompu la longue chaîne des regards fuyants et des solitudes imposées. Ayant reçu, elles donnent, simplement. Elles ont appris de la souffrance comme de l'amour, elles partagent, l'une en devenant Grande sœur, un autre en donnant des cours de peinture à des jeunes atteints de maladie mentale, un autre encore en s'engageant à l'Assistance aux enfants en difficulté, à l'Accueil Bonneau ou

encore en accompagnant des mourants. Ce sont des leçons de vie, livrées un peu comme des leçons de choses. La main – parfois si loin du cœur tant elle s'agite, s'agrippe et se crispe – nous est montrée à son naturel. Dansante sur un pinceau, caressante sur l'épaule de la douleur ou à l'approche de la mort, jouant des notes, pétrissant la terre, aidant. Le rêve devient familier; la fragilité, pouvoir.

Je retiens en particulier Jean-Noël. C'est lui qui ouvre la ronde et qui la ferme. Cet homme est le père d'un schizophrène qui s'est suicidé. Pris dans les mailles de la culpabilité, il a trouvé sa rédemption dans la peinture. Il a transformé un buffet de la gare en atelier où des jeunes, comme son fils, viennent tirer du fond d'eux-mêmes les mots qui apaisent en y jetant le filet de l'art. Sa main trace sur la toile – mais aussi dans notre œil et jusqu'au cœur – les voix muettes de la passion, les voix ténues de la tendresse : un zèbre rouge, son fils ou deux mains qui se joignent autour d'un vide plein de lumière.

Un ancien écorché vif, qui travaille comme bénévole à l'Accueil Bonneau depuis plus de 13 ans, offre ce qu'il aurait tant voulu qu'on lui donne quand il était dans la rue, prostitué et délinquant : un coup de main. Le plus précieux dans sa vie, c'est un cahier dans lequel il a recueilli



les marques de reconnaissance à son endroit pour son engagement, son service, sa présence auprès des mal aimés, des clochards, des sans abri. Autant de traces de son existence dont il a longtemps douté. Ce CV, c'est sa vie, dit-il. Étrange preuve de bonheur. Ne pas avoir de nom, errer comme un fantôme, sans être entendu, regardé – victime du pouvoir incroyable d'exclusion que chacun possède en se détournant du visage de l'autre –, c'est un mal qui ronge, qui tue. Il a conquis son nom et acquis ainsi une demeure heureuse en se tournant vers l'autre, en y puisant sa joie. Bien fragile et précieux, mais chemin de justice.

Ainsi va le train, ainsi va le film. Petit voyage au pays du bonheur. La réalisatrice met en épigraphe une très belle citation d'Anne Sylvestre : « En mettant bout à bout toutes nos solitudes on pourrait se sentir un peu moins effrayés ». Au terme du documentaire, un poème de Prévert remonte en moi, que mon petit garçon aime tant chanter :

« En sortant de l'école nous avons rencontré un grand chemin de fer qui nous a emmenés tout autour de la terre dans un wagon doré... »

JEAN-CLAUDE RAVET



Illustration : Jean-Noël Bilodeau

SITES INTERNET

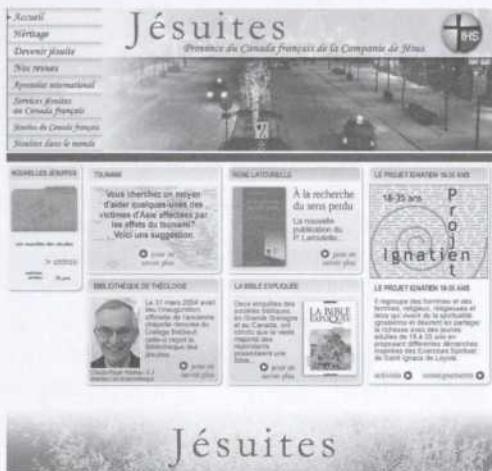
LES JÉSUITES
DU CANADA FRANÇAIS
www.jesuites.org

Le site Internet de la province du Canada français de la Compagnie de Jésus a fait peau neuve. La page d'accueil a pris l'allure d'un babillard qui nous informe des dernières nouvelles. Elle indique aussi d'entrée de jeu les différentes rubriques du site : héritage, devenir jésuite, les revues, l'apostolat international, les services jésuites du Canada français, la liste des Jésuites du Canada français et les divers sites des Jésuites à travers le monde.

Les pages qui présentent la biographie de saint Ignace de Loyola en sept épisodes et celles qui retracent les 450 années d'histoire de la Compagnie de Jésus, également en sept épisodes, sont passionnantes. Elles montrent que l'histoire d'un homme et celle d'un corps apostolique ne sont pas linéaires. Celles-ci comportent des ruptures, des points de non retour, des hésitations, des décisions à prendre à travers nombre d'événements imprévisibles, tout en traçant un itinéraire cohérent. L'Esprit y imprime sa marque en épousant ces aléas.

Même si aujourd'hui les effectifs sont en baisse, l'histoire se poursuit. Haïti apporte du renfort et de la jeunesse. Les services jésuites ne manquent pas à l'appel; service aux réfugiés, recherche de la justice, présence auprès de jeunes laissés pour compte, formation spirituelle, espace de créativité, apostolat international en Inde, aux Philippines, au Liban, etc. Les revues témoignent aussi d'une réflexion sur ce monde et sur le désir de mieux le comprendre pour y tenir sa place. Nous sommes fiers d'y voir *Relations*.

La partie sur les Jésuites dans le monde révèle bien la présence et l'action des Jésuites sur les divers continents. On y constate un fort esprit



commun qui se conjugue avec une grande diversité de cultures. Il vaut la peine d'évoquer à ce sujet le livre *Faubourg du Saint-Esprit*, publié chez Bayard en 2004. C'est une entrevue réalisée avec le père Kolvenbach, préposé général de la Compagnie depuis 20 ans. Celui-ci porte un regard lucide et pénétrant sur l'Église catholique en Asie, en Afrique, en Amérique et en

Europe, fruit de son expérience et de son observation lors de ses nombreux déplacements pour visiter ses compagnons à travers le monde.

Une suggestion : il manque la possibilité de voir très concrètement de quoi est faite la vie quotidienne des divers membres de la Compagnie et des différentes communautés qui composent la province du Canada français. Voir les lieux, entendre les paroles échangées aujourd'hui, le récit d'une vocation, les questions qui se posent présentement et les réponses que l'on tente d'y apporter donnerait chair et visage à ce qui est si bien décrit dans la partie héritage.

ANNE-MARIE AITKEN



Les enjeux spirituels et éthiques vous interpellent ?

Que vous soyez croyant ou non, notre Faculté vous ouvre ses portes.

Vous voulez approfondir une réflexion personnelle ou acquérir une compétence professionnelle ?

Nous vous offrons, sur le campus, hors campus et à distance, une vaste gamme de cours et de programmes en théologie, en sciences des religions et en éthique qui répondront à vos attentes.

(418) 656-3576
1 877 785-2825, poste 3576
ftsr@ftsr.ulaval.ca
www.ftsr.ulaval.ca

Informez-vous dès maintenant !



UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de théologie et de sciences religieuses

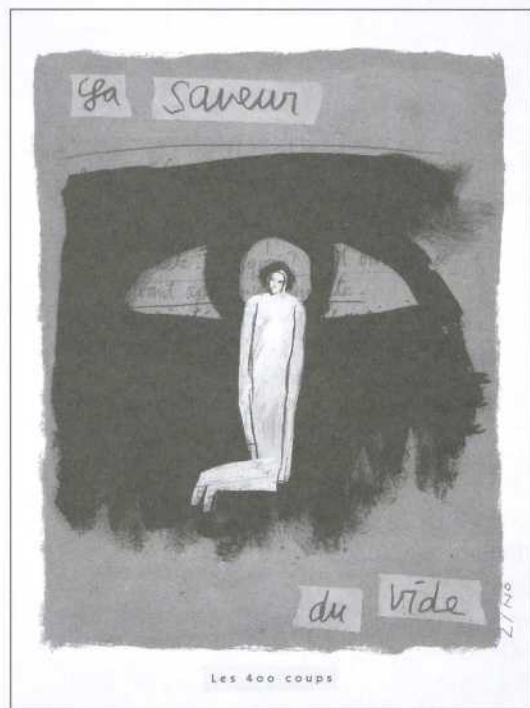
UN MANIFESTE DE LA SOLITUDE

Lino

LA SAVEUR DU VIDE

Montréal, Les 400 Coups,
2004, 110 p.

Illustré par des dessins d'une rare puissance, écrit dans une langue simple qui ouvre sans cesse à la poésie, *La Saveur du vide* est un véritable manifeste de la solitude. De l'impossibilité de véritablement communiquer,



sinon avec des murs, sinon avec la béance des silences. Et pas même avec soi-même. Car cet ego que l'on possède comme seule propriété dans un monde où tout se vend et tout s'achète, et où la nudité de l'individu n'est pas même troublante, parce que le vêtement ne recouvre plus rien qu'une chair froide et asexuée comme de la viande de boucherie, cet ego, dis-je, est soit habité par des sentiments obscurs et incommunicables, soit décuplé en une série de sois qui ne songent guère à revenir s'unir avec leur créateur.

Les relations sont vides parce que, entre soi et l'autre, la distance est devenue totale. L'artiste ne crée plus. L'adulte ne se souvient plus de son enfance. L'amour a déserté le monde.

Les garçons de café sont indifférents au sort de leurs clients. Les hommes sont charognards. Le seul signe de l'ancienne innocence, ce sont les oiseaux, huchés sur les arbres ou planant haut dans le ciel, parmi les seules créatures qui n'ont pas encore déserté les grandes agglomérations urbaines et qui continuent à « raconter des histoires ».

Les sens sont omniprésents dans ce livre. L'homme est tour à tour dessiné sous la forme d'une bouche, d'une oreille, d'un œil, d'un cerveau, d'une main. Mais ces sens ne peuvent plus lui servir car il n'a plus de cœur. Il est insensible au toucher parce que le monde est trop monotone; insensible au goût des choses parce que les choses sont insipides; insensible aux bruits de la ville parce que la ville n'ose plus parler; et ainsi de suite; mais surtout, mais avant tout, il est devenu insensible parce qu'il a été vidé de son intériorité, parce qu'il a décidé, comme dit la chanson, de laisser faire, de ne pas chercher plus loin.

« Pour peindre, pour aimer, pour écrire, il faut se sentir VIVANT! Il faut pouvoir pleurer devant la fragilité d'une fleur, avoir envie de sentir le sel de la mer sur son visage, manger un fruit comme on embrasse une femme. » Il faut savoir brûler d'impatience parce que la femme que l'on attend est cinq minutes en retard; il faut ne pas avoir honte de se mettre à genou devant le sourire d'un passant; il faut espérer d'un espoir aveugle habiter un grand bonheur qui serait celui des autres. Il est des gens que l'on rencontre comme en passant et qui nous mènent au bout de nous-mêmes.

Que faire dès lors quand les hommes et les femmes sont sans horizon comme sans poésie? Que faire quand l'on est devenu à soi-même un étranger? Que faire quand il n'est plus de lieu à habiter qu'un profond abîme? Que faire quand on ne sait plus pour qui ni pourquoi vivre, quand on ne sait plus pour qui ni pourquoi rester?

Partout, dans le livre, des yeux veillent en sentinelles. Dieu est mort mais son regard semble planer encore au dessus des êtres et des choses. Les anges existent toujours; seulement ils sont condamnés à la marginalité ou à la mort. On peut les voir aux coins des rues quêtant l'aumône aux passants. La société se passe très bien d'eux.

Il n'est d'autre solution par conséquent que l'exil. Il faut, nous dit Lino, aller voir ailleurs si l'on y est. Il faut partir vérifier si ailleurs le monde a préservé le sens de ce qu'il est. Et c'est ainsi que la quête du personnage trouvera son dénouement, après avoir marché six jours et après avoir vomi un cœur que lui avait greffé un chirurgien, dans une sorte de résurrection qui est en même temps un abandon. Il deviendra cet ange au-dessus des flots qui choisit de se noyer dans la mer, gardienne de la mémoire ancienne, pour éviter d'assécher le rêve d'être soi qui le hante.

Le livre de Lino s'achève sur un espoir qui est en même temps un aveu de désespérance. Le personnage peut se réjouir d'avoir renoué avec le rêve et d'être redevenu vivant, cependant sa solitude n'est pas moins grande. La mer, ce n'est pas un pays, ce n'est pas une humanité, ce n'est pas même une famille. Son exil est sans racines. Sa présence à soi est sans compagnon. Sa quête d'un pays est sans patrie. Son voyage vers l'inconnu est sans destination.

Le livre se termine sur un énigmatique « à suivre ». Il n'est pas évident d'en conclure que *La Saveur du vide* aura une suite. Mais nous pouvons au moins espérer que cette prose chaotique et souffrante, que ces dessins barbares et troublants inspireront à leur auteur la volonté de continuer à creuser le sillon qu'il a si magistralement tracé dans cet ouvrage qui constitue à la fois, comme tous les grands ouvrages, une réflexion profonde sur la société et un acte de création pure.

JEAN-PHILIPPE WARREN

VERS UN COSMOPOLITISME?

Ulrich Beck

**POUVOIR ET CONTRE-POUVOIR
À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION**Paris, Aubier, collection Alto,
2003, 561 p.

La question de la mondialisation est au cœur d'à peu près tous les débats politiques et sociaux qui agitent notre société. La thèse fondamentale de l'auteur est que l'ordre économique mis en œuvre par ce qu'on appelle la mondialisation transcende la capacité actuelle des États nationaux d'encadrer ce phénomène. Le marché semble avoir pris l'ascendant sur la société de sorte que la démocratie et les droits de la personne sont directement menacés. Pour contrebalancer les effets pervers de la mondialisation, il faudrait éventuellement un État mondial. C'est pure utopie. Dans le cadre de ce qu'il appelle la nouvelle théorie critique et dans le contexte de la deuxième modernité, l'auteur propose la mise en place d'une autre vision de l'État. Il faut passer de l'État national, reposant sur les concepts de territoire localisé et d'une identité nationale, à un État cosmopolitique.

Sociologue à Munich, ayant consacré une grande partie de son œuvre à *La Société du risque* (Paris, Aubier, 2000), Beck est un auteur de haut vol qu'on peut apparenter à Max Weber. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation* est un des livres les plus difficiles et les plus exigeants qu'il m'ait été donné de lire depuis les dix dernières années. C'est un feu roulant d'analyses et de jugements étincelants sur les questions soulevées par la mondialisation dans une construction argumentaire toujours paradoxale. Le cheminement est dialectique, de sorte qu'on ne sait jamais trop où l'auteur se situe lui-même, dans la thèse, l'anti-thèse, le regard critique, la critique de la critique, etc. Les options de fond sont à gauche : pour l'environnement,

les droits de l'homme, la défense des plus pauvres, la démocratie. Le ton est souvent lyrique, mais le lyrisme s'interrompt subitement au moment du regard critique. L'ambition de l'ouvrage est énorme.

Un livre qu'il faut lire et relire et un livre que, possiblement, on a avantage à se faire expliquer pour en bien saisir la dynamique profonde. Mais c'est probablement un livre phare pour les prochains dix ans.

Paru en français en 2003, le livre a été originellement publié en allemand en 2002. Je pense qu'il faut tenir grief à l'éditeur de ne pas avoir donné la bibliographie au complet, mais d'avoir simplement indiqué au début des chapitres les sources utilisées avec une référence simplifiée, par exemple : Letterman (2000), Barry (1999). L'auteur a certainement donné la bibliographie intégrale dans l'édition allemande. Il fallait le faire dans la traduction, même si les titres sont en général en allemand et en anglais.

ANDRÉ BEAUCHAMP

**LA THÉOLOGIE
FACE AU PLURALISME**

Marc Dumas et François Nault (dir.)

**PLURALISME RELIGIEUX ET
QUÊTES SPIRITUELLES –
INCIDENCES THÉOLOGIQUES**

Montréal, Fides, 2004, 216 p.

Le discours théologique actuel, au Québec comme ailleurs en Occident, est méconnu. On l'imagine encore, trop souvent, enfermé dans sa tour d'ivoire et sourd aux appels d'un extérieur changeant. La parution de *Pluralisme religieux et quêtes spirituelles* vient, une fois de plus, faire la preuve de la fausseté d'une telle perception. Les théologiens québécois qui s'y expriment, en effet, ne craignent pas de se frotter aux manifestations religieuses, mais aussi sociales et politiques, de toutes sortes qui caractérisent l'état actuel des lieux afin d'en

analyser les tenants et aboutissants pour bien faire ressortir leurs impacts sur les questions de valeurs, d'éthique et de sens. « Comment, demandent les directeurs de ce collectif, le travail théologique est-il en dialogue avec un tel pluralisme religieux et les quêtes spirituelles contemporaines qui s'y donnent à lire? »

Lise Baroni, dans un des textes les plus intéressants de cet ouvrage, tente de repenser les rapports entre la spiritualité chrétienne et l'engagement politique dans le contexte québécois d'aujourd'hui. La spiritualité, écrit-elle, est bien sûr concernée « par toutes les dimensions humaines, y compris politique », mais « le politique, quant à lui, a-t-il besoin du spirituel pour aller au bout de son projet? » Inspirée par la théologie de la libération de Gustavo Gutiérrez, qui a marqué plusieurs des luttes de libération latino-américaines, Baroni plaide de très stimulante façon en faveur d'une théologie de la solidarité à la québécoise qui forgerait l'alliage entre ces utopies que sont la transcendance, la liberté et la justice et « qui fondent nos démocraties ».

Dans le même sens, Benoît Bégin, à partir d'une réflexion sur la modernité selon Touraine et d'une analyse de la spiritualité sociale des Petits Frères et des Petites Sœurs de l'Incarnation en Haïti, se demande si « la croissance spirituelle débouche naturellement sur l'engagement social et politique » et il conclut : « N'est-ce pas plutôt le social et le politique qui fournissent le matériau dans lequel notre foi et notre vie spirituelle sont enracinées? »

Le pluralisme religieux contemporain s'exprime aussi, malheureusement quant à moi, dans le succès mondial d'un livre comme *L'Alchimiste* de Paulo Coelho. Comment recevoir un tel phénomène? Peut-on vraiment parler,





à cet égard, de doctrine spirituelle intéressante ou doit-on plutôt parler, ainsi que je le crois et comme d'autres l'ont écrit, d'un « langage néoreligieux bricolé, sorte de syncrétisme » et de l'exploitation « d'un filon commercial par un gourou sans envergure »? Thérèse Nadeau Lacour, après avoir pesé le pour et le contre, conclut au « nombrilisme » et à l'inauthenticité spirituelle qui déterminent la démarche de Coelho dont le personnage,

Santiago, « ne s'ouvre à l'altérité que pour autant qu'elle se rapporte à sa Légende personnelle ». Polémique, elle parle même des « ravages » potentiellement engendrés par ce type de lecture pseudospirituelle : « La consommation de contrefaçons, surtout lorsqu'il s'agit de thérapie, peut conduire à la mort en donnant d'abord l'illusion de guérir le mal, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un mal être existentiel. »

D'autres contributions, rédigées dans des perspectives théologiques féministes, déconstructionnistes ou autres, enrichissent (ou parfois obscurcissent, quand Derrida se met de la partie) la teneur de cet ouvrage qui vient rappeler à tous, et surtout aux sceptiques, que la théologie québécoise, soucieuse de l'aujourd'hui, n'a pas dit son dernier mot.

LOUIS CORNELLIER

EXIL INTÉRIEUR

Serge Bouchard
**RÉCITS DE MATHIEU
 MESTOKOSHO, CHASSEUR INNU**
 Montréal, Les éditions du Boréal,
 2004, 191 p.

Pour Jacques Cartier, les Innus ne pouvaient être que des humains punis par Dieu, vivant dans un dénuement et une monotonie sans fin. Siècle

après siècle, les Européens débarquèrent en Amérique, entretenant avec constance cette méconnaissance quasi totale de la culture des habitants de la grande forêt boréale et de la taïga. Cette culture et ce mode de vie, présumés vides et désorganisés, étaient pourtant régis par des codes très précis, garants de la survie d'un peuple et de ses traditions. Ce sont ces codes, marmonnés sans relâche par le vieux Mathieu Mestokosho, à travers ses récits, qui ont été transcrits par l'anthropologue Serge Bouchard.

Assis près de la fournaise, dans sa « maison du gouvernement » de la réserve indienne de Mingan, le vieux chasseur relate ses histoires de chasse, lesquelles constituent un héritage culturel exceptionnel. Ces mémoires pragmatiques, sans trop de souci de style dans la narration, laissent émerger un monde à jamais perdu, qui subsiste uniquement dans le souvenir d'une génération à la veille de s'éteindre. On ne cherchera pas les rebondissements dans ces récits souvent au bord de la redondance, mais plutôt l'authenticité, la survivance d'un temps révolu où n'existait que la joie d'être ensemble, de causer, de partager, après avoir durement gagné sa pitance.

La chasse au caribou est centrale dans les récits de Mathieu Mestokosho. Sous une forme linéaire, évoquant peut-être la marche continue des peuples nomades de cette époque (entre 1890 et 1960), ces chroniques de la vie simple nous parlent de l'importance capitale de l'entraide, du respect de la nature et du rapport à l'univers des animaux. Animistes consciencieux, les chasseurs innus d'alors se réfèrent aux traditions des Anciens. Ils font aussi preuve d'ingéniosité, tout en écoutant scrupuleusement leurs rêves, dans lesquels les animaux leur parlent, tout comme ceux-ci sont avertis des pièges tendus dans les leurs.

Divisé en deux parties et sept chapitres, le livre de Serge Bouchard atteint sa plus grande sensibilité dans les derniers chapitres, constitués des commentaires de l'orateur, entre

autres sur l'influence dramatique des Blancs sur sa culture : « Les Anciens savaient beaucoup de choses avant d'être catholiques. Aujourd'hui, c'est la manière du Blanc qui l'emporte ». Le chasseur innu aura senti la perte de valeurs qui a accompagné les progrès techniques, regrettant que ce soit dorénavant en motoneige que les Indiens partent chasser. « Moi, j'ai appris que la vraie chasse devait se faire dans le silence ».

Sédentarisé depuis les années 1960 et décédé en 1980, Mathieu Mestokosho ne dira pas un mot des 20 dernières années de sa vie, passées à évoquer cette autre vie où il arpentait un vaste territoire dont il connaissait les moindres recoins, les moindres spasmes, comme s'il était un prolongement de son propre corps. Les dernières pages témoignent du regret des temps passés, malgré cet « exil honorable » et le confort douillet de ses dernières années, dont il n'ose se plaindre. Cela reflète probablement le drame d'aujourd'hui pour les communautés autochtones, celui de l'immobilisme face à un passé nomade, et celui de la faille de la transmission pour les nouvelles générations.

La nostalgie du « feu de roche », qui réchauffait les tentes du temps de son grand-père, évoque un symbole fort, celui de la perte de contact avec les forces de la nature et le savoir-faire des Anciens. « J'ai vécu dans la tente de mon grand-père ainsi. C'est la roche qui nous réchauffait. Avec les petits poêles, les vieux avaient toujours froid. [...] La braise et les tisons faisaient de drôles de lueurs à l'intérieur de la tente. C'était très beau. C'était notre lumière ».

BIANCA JOUBERT

SOIRÉE Relations

Pourquoi une charte mondiale des femmes?

Les déléguées de la Marche mondiale des femmes, réunies au Rwanda le 10 décembre dernier, ont adopté la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Celle-ci est le fruit d'un long processus de consultations, d'échanges et de débats avec des groupes de femmes provenant d'une soixantaine de pays. Le 8 mars prochain marquera le début d'une démarche d'appropriation de la charte dans 53 des pays où est présent le mouvement de la Marche des femmes.

En plus d'informer sur le contenu de la charte, la Soirée Relations permettra de réfléchir à sa portée. En quoi constitue-t-elle une avancée pour le mouvement des femmes? Permettra-t-elle d'ouvrir un dialogue et d'approfondir la solidarité entre des femmes d'horizons si divers? Quelles conséquences ce mouvement mondial et pluriel aura-t-il sur le féminisme?

Avec Nancy Burrows, Pascale Dufour et Ana-Maria Seghezzeo

Le lundi 21 février 2005, de 19 h à 21 h 30
à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest, Montréal (métro Jarry ou de Castelnau)

Renseignements : Pascal Durand (514) 387-2541, pdurand@cjf.qc.ca Contribution volontaire : 5 \$

Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$
À l'étranger (un an) : 45 \$
Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

par téléphone : (514) 387-2541
par télécopieur : (514) 387-0206
par courriel : relations@cjf.qc.ca
par la poste :

Relations

Ginette Thibault
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec)
H2P 1S6

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire également envoyer un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$
à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

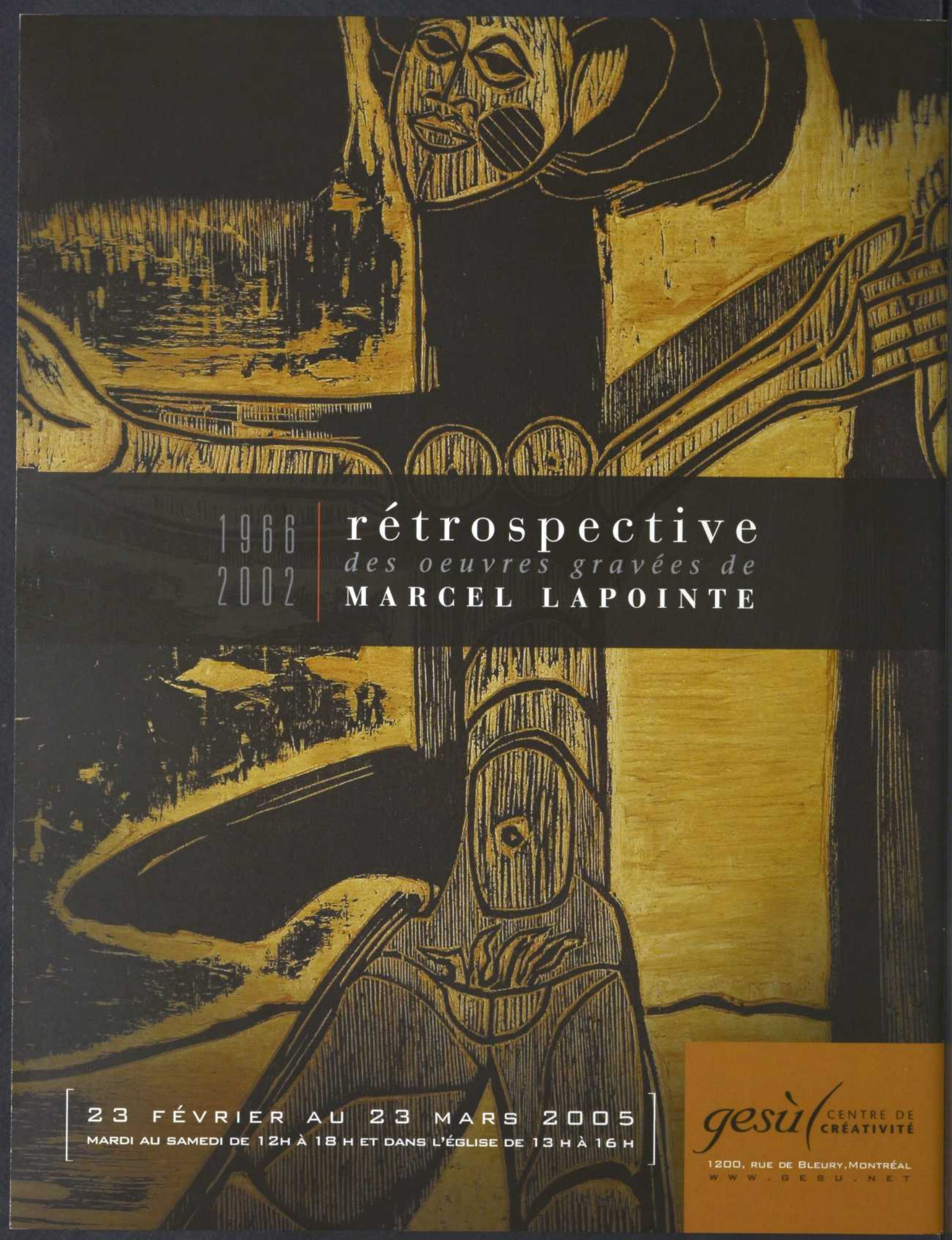
VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)
ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____



1966
2002

rétrospective
des oeuvres gravées de
MARCEL LAPOINTE

23 FÉVRIER AU 23 MARS 2005
MARDI AU SAMEDI DE 12H À 18 H ET DANS L'ÉGLISE DE 13 H À 16 H

gesù(CENTRE DE
CRÉATIVITÉ

1200, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL
WWW.GESU.NET